

la lettre DE VILLERS

à 4h^{res} de PARIS

VILLERS MER



Boulevard Richard-Lenoir, Paris

VILLERS sur MER
La mer en Pays d'Auge



Horaires d'ouverture de la Mairie :

- Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Vendredi de 9h00 à 16h00
- Samedi de 10h00 à 12h00 (permanence)

Mairie de Villers-sur-Mer
BP 19 - Avenue du Général de Gaulle
14 640 - Villers-sur-Mer
Tél : 02.31.14.65.00 - Fax : 02.31.87.12.25
Site : www.villers-sur-mer.fr
e-mail : mairie@ville-villers-sur-mer.fr

Jours de réception en Mairie :

Monsieur Vaublin
Maire
Mercredi et samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Docteur Durand
Chargé des Sports, Associations, Sécurité, Jeunesse et Hygiène, Animation
Samedi matin

Madame Forin
Chargée de la Restauration scolaire, Emploi, Logement, C.C.A.S. et Espaces Verts Vendredi matin

Monsieur Mégie
Communication, Culture, Tourisme
Lundi matin

Monsieur Aubin
Chargé de la Plage, Bâtiments publics, Gestion opérationnelle du personnel
Mercredi matin

Monsieur Paquet
Chargé de la Voirie, Travaux et Circulation Mardi matin

Conseillers délégués :

Madame Vincent : Urbanisme
Madame Becel : Troisième âge
Monsieur de Rouvray : Promotion de la Ville

Recensement militaire

Les jeunes gens nés en avril, mai et juin 1991, doivent se faire recenser entre les mois d'avril et juin 2007 en mairie.

Portage de repas à domicile

L'un des vôtres est malade ?
Vous avez des difficultés physiques ?
Vous êtes seul(e) au foyer ?
Vous êtes actif(ve) et débordé(e) ?
Vous êtes isolé(e) ?
L'A.D.M.R. de Villers-sur-Mer vous propose ses services.
Pour tous renseignements et inscriptions, vous pouvez contacter la Mairie annexe ou téléphoner au : 02 31 14 65 13

Permanences ADMR

- Lundi : 13h30 - 17h00
- Mardi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
- Jeudi : 9h00 - 12h00
- Vendredi : 9h00 - 12h00
En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur la messagerie vocale de l'ADMR : 02 31 81 59 33

Permanence CPAM

Centre CPAM de Honfleur, le lundi matin de 9h à 12h à la Mairie annexe.

Permanences de la mission locale Baie de Seine pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Elles ont lieu chaque mardi, à la mairie annexe (9h30 - 12h / 13h30 - 17h)
N° tél. pour prendre rendez-vous : 02.31.89.55.24

Télé-alarme pour personnes âgées ou vivant seules

L'Association Municipale d'Action Sociale a passé une convention avec Mondial Assistance France qui loue les appareils. Cet équipement permet de déclencher les secours en cas de malaise ou chute. S'adresser à Simon Jean, Trésorier de l'Association, Tél : 02.31.87.14.12.

La Newsletter de Villers

Grâce à la Newsletter de Villers, vous pouvez désormais recevoir régulièrement dans votre boîte aux lettres électronique toutes les informations sur les animations programmées dans la station (programmes de cinéma, balades nature, festivités enfantines, animarchés, festivals). Il vous suffit de nous envoyer un E-mail à l'adresse suivante : villers14.tourisme@wanadoo.fr

Secours en mer

Appelez le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage CROSS :
- du littoral 1616 numéro d'appel unique pour les mobiles* ;
- en mer VHF canal 16 pour communiquer avec les sauveteurs ;

*utilisable, à terre, du littoral métropolitain, selon les conditions de votre abonnement.

Services Techniques

Chemin du Château - Tél : 02 31 14 65 20

Civisme

Il est rappelé qu'il appartient à tout propriétaire ou locataire d'élaguer les haies situées en bordure du Domaine public, au droit de sa propriété et ce afin de garantir la libre circulation des piétons et des véhicules. En cas d'incident, leur responsabilité pourra être engagée.

Déchetterie de «Cœur Côte Fleurie»

● **Horaires d'ouverture :**
Toute l'année du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

● **Ramassage des encombrants :**
Le 1er lundi de chaque mois.

● **Ramassage des déchets verts (herbes, branchages...) :**
Les 2e et 4e lundis de chaque mois.

● **Conteneurs :**

- place du 11 novembre
- parking Villers 2000
- rond point des Tennis
- Bois Lurette
- parking Comtesse de Béarn
- avenue de la Brigade Piron face Vé Maine
- place Loutrel
- angle rue des Martrois / avenue des Gabions
- avenue Jean Moulin

Collecte des ordures ménagères

● **LUNDI**

VILLE - sauf rues ci-après : Rue des Bosquets, des Tamaris, du Lt Bagot, Hubert de Carpentier, de la Falaise, des Foulans, des Muttes, Koechlin, chemin d'Auberville, Impasse de l'Ancien Lavoisier, Poincaré, Convers, Marthe Chenal, des Ammonites, rond-point Marie-Louise, chemin des Ormeaux, Avenue Léonie, Sainte-Anne, du 8 Mai, de la Planquette, route de Beaumont. sauf CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, Chemin du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● **MARDI**

RUES CI-APRÈS : Rue des Bosquets, des Tamaris, du Lt Bagot, Hubert de Carpentier, de la Falaise, des Foulans, Koechlin, Chemin d'Auberville, Impasse de l'Ancien Lavoisier, Poincaré, Convers, Marthe Chenal, des Ammonites, rond-point Marie-Louise, Chemin des Ormeaux, Avenue Léonie, Sainte-Anne, du 8 Mai, de la Planquette, Route de Beaumont. CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● **MERCREDI**

VILLE
Sauf CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● **JEUDI**

RUES CI-APRÈS : Rue des Bosquets, des Tamaris, du Lt Bagot, Hubert de Carpentier, de la Falaise, des Foulans, Marthe Chenal, rond-point Marie-Louise, Chemin des Ormeaux, Avenue Léonie, Rue du Stade A. Salesses, de la Planquette, Route de Beaumont. CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● **VENDREDI**

VILLE
Sauf CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● **SAMEDI - DIMANCHE**

VILLE - sauf rues ci-après : Rue des Bosquets, des Tamaris, des Foulans, des Muttes, Koechlin, Chemin d'Auberville, Impasse de l'Ancien Lavoisier, Poincaré, Rue Convers, des Ammonites, rond-point Marie Louise, Rue Sainte-Anne, du 8 Mai, Forin, Boucault, chemin de San Carlo, Avenue Clémenceau, Rue de la Rosière, Saint-Ferdinand, du Méridien, Rue et Impasse des Jardins, Rue des Ravenelles, des Roses, des Tennis, Impasse et rond-point du Plein Air, Rue de Wickham, de l'Avenir, Rue et Impasse Loutrel, Rue de la Sauvagine, Avenue de Gabions, Impasse des Cols Verts, des Vanneaux, Rue des Acacias, Avenue Jean Moulin, Rue des Grives, chemin de la Bergerie, rue du Commerce, Impasse des Pluviers.

Sauf CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● **DU 2 JUIN AU 30 SEPTEMBRE INCLUS :**

- la collecte s'effectuera tous les jours sauf la «campagne»
- dans la «campagne», les lundis, mercredis et vendredis (sont concernés Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château).



la lettre DE VILLERS

AVRIL 2007 - N°99

p. 2 à votre service

Vie communale

- p. 4 Budget primitif 2007
- p. 6 Conseil municipal du 19 janvier 2007
- p. 8 Conseil municipal du 30 mars 2007
- p. 8 Communauté de Communes
- p. 9 Travaux
- p. 12 L'Aéroport de Villers
- p. 13 Concours d'agility
- p. 14 Les 150 ans de la station
- p. 14 Le reliquaire de Sainte Thérèse
- p. 14 Claudie Haigeneré
- p. 15 Un vestige de la dernière guerre
- p. 16 Le repas des anciens
- p. 18 Les écoles
- p. 22 Festival des Nouveaux Talents
- p. 24 Office de Tourisme et d'Animation

Vie associative

- p. 28 ASVBB
- p. 29 Tennis Club
- p. 29 Raid Nature Longitude 0
- p. 30 VTT
- p. 30 Volley Ball
- p. 31 ADMR
- p. 31 ASPEC
- p. 32 Villers Accueil
- p. 34 Association paléontologique
- p. 35 Comité de Jumelage
- p. 35 ADIPRO
- p. 36 Anciens combattants

p. 37 Prix de Villers à Clairefontaine

p. 38 État Civil

p. 39 1ère Dino Parade

p. 40 Auto Rétro

La lettre DE VILLERS

Réception : Pour recevoir la Lettre de Villers à son domicile principal hors commune, il suffit de déposer 4 enveloppes timbrées à 1.57€ chacune à l'Office de Tourisme de VILLERS SUR MER

Directeur de la Publication : M. Gérard Vauclin, Maire
Rédaction : M. Maurice Mégie, Adjoint, André Casna et la collaboration du personnel de l'Office de Tourisme et d'Animation
Photographies : Maurice Mégie, Gregory Waitt
Conception graphique - Mise en page : B. Millet - Territoire Communication
Impression : Escandre-Sorel - Touques

Budget primitif 2007

Les orientations budgétaires 2007 se caractérisent encore par la stabilité des taux des quatre taxes communales au niveau 2006 (taxe d'habitation, taxe foncière propriétés bâties et non bâties, taxe professionnelle), taxes qui sont identiques depuis 2002, ce qui signifie que, pour la commune, il n'y aura pas d'augmentation d'impôts.

En 12 ans, la commune n'aura augmenté le taux de ces taxes que de 6%.

Pour 2007, les principaux axes de développement visent à embellir la commune et à construire de nouveaux équipements pour le bien-être de tous les Villersois.

Une attention particulière est portée à la voirie et aux trottoirs, dont le programme de rénovation s'amplifie et devra continuer, dans ce sens, les prochaines années.

D'autre part, un effort rigoureux est réalisé dans la gestion des frais de fonctionnement et plus particulièrement en ce qui concerne les frais financiers qui diminuent de 40 000 €.

- Réalisation d'un tennis couvert comprenant deux courts . Achèvement prévu des travaux pour le 4^{ème} trimestre 2007.
- Travaux d'effacement des réseaux aériens et mise en valeur de l'éclairage public de l'entrée est de la ville, 2^{ème} tranche.

- Un effort tout particulier est réalisé pour la voirie et les trottoirs dont voici la liste :

Rue du Château
Monument aux Morts
Rue Sandret
Chemin du Bois
Parkings et trottoirs de l'avenue de la Brigade Piron
Rue Pasteur
Rue de Verdun
Route de Dives, bateau Le Clos Hymer
Passages handicapés côté digue promenade
Avenue des Gabions
Les Champs Rabat
Lotissement des 21 logements OPAC
Rue de Strasbourg
Allées du plan d'eau
Parkings
Rue des Acacias
Bois Lurette

Rue Alsace Lorraine
Réseau éclairage public avec actualisation
San Carlo, effacement des réseaux
Bornes incendie
Chemin des Ormeaux
PSR

- Travaux aux bâtiments communaux

Tennis Club, chauffage et mur d'entraînement
Cercle Nautique, fenêtres
Groupe Scolaire, réfection des sols
Implantation d'une stèle au monument aux morts
Vé Maine, réfection des douches et des toilettes
San Carlo, réparation des ponts
Celloise, réfection des sols

- Matériel

Achat d'ordinateurs pour le groupe scolaire
Deux nouvelles douches sur la plage
Remplacement des bancs et poubelles au marais
Renouvellement d'une partie du parc des conteneurs pour la propreté de la ville

- Opération de signalétique

Elle comprend la pose de panneaux d'information d'intérêt général ainsi que des panneaux indicateurs aux intersections et voies directionnelles de notre commune

- Logement des saisonniers

Le programme de 21 logements est en cours d'achèvement. Ils doivent être opérationnels pour la saison 2007. Cet équipement constitue une première dans l'ouest en général et sur la Côte Fleurie en particulier. Il sera destiné aux commerçants et artisans qui emploient du personnel saisonnier ou des apprentis en formation.

Cette réalisation permettra de doter Villers-sur-Mer d'un équipement innovant et servira l'intérêt de tous, commerçants, artisans et Villersois.

- Espace culturel

Comme chacun a pu le constater, les travaux viennent d'être lancés. Si les conditions climatiques restent clémentes, le bâtiment devrait être achevé dans le courant de l'année 2008.

- Maison du Méridien

Les études de réalisation se poursuivent au niveau de la communauté de communes Cœur Côte Fleurie, partenaire de l'opération. Durant le second trimestre 2007, le choix du cabinet d'architecte sera arrêté, ce qui permettra de passer à la phase opérationnelle des travaux de construction.

Taux des taxes locales

| Taxe | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 |
|----------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| d'habitation | 5,26 | 5,26 | 5,42 | 5,42 | 5,42 | 5,42 | 5,42 | 5,42 |
| foncière sur propriété bâtie | 9,27 | 9,27 | 9,55 | 9,55 | 9,55 | 9,55 | 9,55 | 9,55 |
| foncière sur propriété non bâtie | 16,77 | 16,77 | 17,27 | 17,27 | 17,27 | 17,27 | 17,27 | 17,27 |
| professionnelle | 8,18 | 8,18 | 8,43 | 8,43 | 8,43 | 8,43 | 8,43 | 8,43 |

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement 2007

| | |
|--|--------------------|
| Charges à caractère général <i>Soit : achats divers, énergie, fournitures, travaux avec entreprises, fêtes et cérémonies, frais de PTT et téléphone, impôts et taxes payés par la commune</i> | 1 935 200 € |
| Charges de personnel et frais | 2 720 579 € |
| Autres charges de gestion, dont les subventions pour les associations | 986 443 € |
| Charges financières | 200 000 € |
| Charges exceptionnelles | 22 100 € |
| Virement à la section Investissement | 2 099 505 € |
| TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT | 7 963 827 € |

Recettes de fonctionnement 2006

| | |
|---|--------------------|
| Produits des services, du domaine et vente | 130 000 € |
| Impôts et taxes, dont contributions directes payées par les Villersois à la commune, prélèvement sur les jeux : 2 233 715 € | 4 266 030 € |
| Dotations et subventions | 1 380 124 € |
| Autres produits de gestion courante | 175 000 € |
| Atténuation de charges | 20 000 € |
| Produits exceptionnels | 21 000 € |
| Résultat reporté 2005 | 1 971 673 € |
| TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT | 7 963 827 € |

Subventions 2007

| ASSOCIATIONS | DECISION | DECISION PLUS |
|-------------------------------|--------------------|--------------------|
| C.N.V | 13 900,00 € | 395,00 € |
| A.S.V.B.B. | 7 200,00 € | 1 200,00 € |
| AJV | 3 000,00 € | 1000,00 € |
| Amicale du Personnel Communal | 5 300,00 € | 2 200,00 € |
| Amicale Parents Primaire | 3 980,00 € | 14 800,00 € |
| Comité jumelage | 2 900,00 € | |
| Anciens combattants | 1000,00 | 500,00 € |
| Paléontologie | 2 000,00 € | 500,00 € |
| A.M.A.S | 1 700,00 € | |
| Villers accueil | 2 500,00 € | 1000,00 € |
| Villers Animation et loisirs | 4 000,00 € | |
| Pétanque club | 900,00 € | |
| Amicale Parents Maternelle | 600,00 € | |
| Bibliothèque pour tous | 300,00 € | |
| Ste des Courses | 660,00 € | |
| Souvenir Français | 100,00 € | |
| Donneurs de sang | 250,00 € | |
| Prévention Routière | 190,00 € | |
| SNSM Caen | 500,00 € | |
| Asso du Mont Canisy | 160,00 € | |
| Croix Rouge | 200,00 € | |
| Ste Horticole | 110,00 € | |
| Croix d'or | 150,00 € | |
| Amicale Pompiers de Villers | 500,00 € | |
| Asso.Famille Villersoise | 200,00 € | |
| Tennis Club | 1 800,00 € | |
| VCTD | 1 050,00 € | |
| Plongée | 250,00 € | |
| La Dame Blanche | 80,00 € | |
| Greffes du Coeur | 200,00 € | |
| Pays D'Auge | 150,00 € | |
| CIFAC | 132,00 € | |
| MFR POMMERAYE | 100,00 € | |
| MFR BLANGY | 100,00 € | |
| MFR VIMOUTIERS | 100,00 € | |
| Mission locale Baie de Seine | 500,00 € | |
| TOTAL | 56 762,00 € | 21 595,00 € |

TOTAL GENERAL : 78 357,00 €

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2007

MODIFICATION DU REGLEMENT DE COPROPRIETE VILLA DURENNE

La Commune de Villers sur Mer est copropriétaire dans la SCI VILLA DURENNE

A ce jour, afin de respecter les séparations de fait entre les lots, il convient de modifier le règlement de copropriété relatif à ces biens et d'autoriser le notaire de la Commune à établir un nouvel acte où ces séparations seront annotées.

Ces séparations permettront une meilleure gestion pour chacun, l'unanimité de tous les copropriétaires ayant été obtenue sur ce point en assemblée générale.

ASSUJETTISSEMENT A LA TAXE D'HABITATION DES LOGEMENTS VACANTS DEPUIS PLUS DE 5 ANS

Les communes peuvent dorénavant (art.47, loi n° 2006-872 du 13 juillet 2006) sur délibération décider d'assujettir à la taxe d'habitation, à compter de l'année suivante, les logements vacants depuis plus de cinq années consécutives au 1^{er} janvier de l'année d'imposition.

Sur les dispositions de l'article 1407 bis du Code Général des Impôts, la base d'imposition de taxe d'habitation de ces logements ne subit aucun abattement, exonération et dégrèvement.

Cette taxe d'habitation est due uniquement, pour la part revenant aux communes et aux EPIC sans fiscalité propre, à raison des locaux à usage d'habitation non meublés, dès lors que leur vacance présente un caractère volontaire. La taxe est due, selon les cas, par le propriétaire, l'usufruitier, le preneur à bail à construction ou à réhabilitation, ou l'emphytéote.

PARTICIPATION COMMUNE DE VILLERS SUR MER GYMNASE DE TROUVILLE

Dans le cadre de l'utilisation du gymnase de Trouville par le collège Charles Mozin, une participation est demandée aux communes et ce au prorata des élèves.

Cette somme est calculée comme chaque année en prenant en compte les dépenses de fonctionnement du gymnase réparties au prorata du nombre d'élèves.

A titre d'information, la dépense pour l'année 2006 s'élève à 426 € pour 6 élèves.

CONVENTION VILLE DE TROUVILLE SUR MER / COMMUNE DE VILLERS SUR MER HALTE GARDERIE

La Commune de Trouville sur Mer a repris en régie, la halte garderie «la Trottinette» et en assure aujourd'hui la gestion.

Dans ce cadre, une participation, outre celles des parents, est demandée

aux communes dont certains enfants fréquentent ce service public. La Commune de Trouville a sollicité différentes institutions (Etat ; CAF ; CCCF...) afin d'optimiser les recettes tout en réorganisant les services afin de permettre un agrandissement des heures d'ouverture au public (de 7 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h 15, du lundi au vendredi et de 13 h 30 à 17 h 15 le samedi).

A titre d'information, la participation de la ville de VILLERS SUR MER serait de 2 378 € annuel pour 7 enfants de Villers sur Mer. Bien entendu, cette participation sera actualisable en fonction des années et du nombre d'enfants.

SUBVENTION DOTATION GLOBALE D'EQUIPEMENT

Dans le cadre de la réalisation de la mise en sécurité de la sortie des écoles, et des gros travaux de voirie, la Commune peut solliciter une subvention de l'Etat au titre de la DGE (Dotation Globale d'Equipelement).

Les travaux de voirie concernés sont :

- rue de Verdun - coût estimatif des travaux : 16.000 €
- rue Pasteur - coût estimatif des travaux : 43.000 €
- Avenue des Gabions - coût estimatif des travaux : 30.000 €

La mise en sécurité de la sortie des écoles, prévoit la réalisation de travaux routiers, l'installation de barrières et ce afin que la sécurité de tous soit améliorée et garantie. Le coût estimatif de ces travaux rue Sandret s'élève à 32.943,02 € HT.

OUVERTURES DE CREDITS 2007

Dans le cadre de la gestion 2007, le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité procède aux ouvertures de crédits suivantes :

- Op 0107 - Travaux bâtiments - cpte 2315 : + 30.000 €
- Op 0207 - Acquisition de matériels - cpte 2184 : + 45.000 €

Réalisation du chemin piétonnier le long du ruisseau du Montcel dans le cadre de la maîtrise foncière.



CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2007

COMPTE ADMINISTRATIF - COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE

Le Compte Administratif conforme au Compte de Gestion est adopté à l'unanimité sauf Mr VAUCLIN, Maire qui ne prend pas part au vote.

AFFECTATION DE RESULTATS

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

1) adopte le compte de gestion de la Commune qui est semblable au Compte Administratif ;

2) Considérant le résultat d'exploitation propre à la Commune à l'exercice 2006 soit :

- recettes : 6.531.217,72 €
- dépenses : 5.881.023,83 €
soit un excédent de 650.193,89 €

et considérant qu'après affectation en réserves, l'excédent antérieur du 31/12/2005 reporté en 2006 était de 2.335.786,51 € constate que le solde disponible cumulé est donc de : 2.985.980,40 €.

3) affecte le report à nouveau créditeur de : 2.985.980,40 € comme suit :

a) cpte 1068 Autres réserves : 1.014.306,69 €
b) cpte 002 Excédent antérieur reporté dès le budget primitif 2007 : 1.971.673,71 €
et ouvre les crédits correspondants.

BUDGET PRIMITIF 2007 DE LA COMMUNE

Voir pages 4 et 5.

VOTE DES TAUX :

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, pour l'année 2007, adopte les taux suivants (sans changement par rapport à 2006)

Taxe d'Habitation : 5.42 %
Taxe Foncière (non bâti) : 17.27 %
Taxe Foncière (bâti) : 9.55 %
Taxe Professionnelle : 8.43 %
Taux OM (taux plein) : 4.06 %

VOTE DES SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal, après délibération, sauf Mr CASNA, Mr DUVAL et Mme VINCENT qui ne prennent pas part au vote, adopte (15 voix : pour) les subventions suivantes - Voir page 5.

ACQUISITION DE TERRAIN - CHEMIN PIETONNIER

Dans le cadre de la maîtrise foncière pour la réalisation du chemin piétonnier le long du ruisseau du Montcel, il convient de finaliser les acquisitions.

La Société SERI OUEST/SCCV SOPPIM NORMANDIE qui réalise un programme d'habitations avenue de la Brigade Piron, s'est engagée à rétrocéder, moyennant l'euro symbolique, l'emprise relative au chemin piétonnier.

Les parcelles qui étaient concernées sont : AM 104 d'une superficie de 28114 m² et AM 48 d'une superficie de 33 m² ; les surfaces demeurant propriété de la Commune sont détachées des parcelles précédentes pour une superficie estimée de 8 m² et 2181 m² (AM 104 et 48 -b-d ; n°provisoire).

ACQUISITION DE TERRAIN-CHEMIN DE SAN CARLO

Dans le cadre de la maîtrise foncière pour la réalisation du chemin de San Carlo, il convient de finaliser les acquisitions.

La Société SCI COTE ET MER (Sté SEDELKA représentée par Mr JEAN) a réalisé un programme de 13 maisons individuelles, Chemin de San Carlo.

Dans le cadre de cette opération, le promoteur, après négociations avec Monsieur le Maire, s'est engagé à rétrocéder moyennant l'euro symbolique, les emprises relatives à l'élargissement du chemin de San Carlo et du chemin de Bois Lurette.

Les parcelles rétrocédées proviennent des parcelles AP 112 et AP 113 et celles cédées à la Commune sont AP 112-b- d'une superficie estimée de 320 m² et AP 112-p- d'une superficie estimée de 433 m² .

ACQUISITION DE TERRAIN – RESIDENCE ANNABEL

Dans le cadre de la gestion des surfaces foncières de la Commune, il convient de régulariser et réaménager la sortie de la copropriété immeuble Villa Marie Camille-Résidence Annabel.

Le réaménagement envisagé permettra de réorganiser la zone des containers enterrés, le stationnement, le fleurissement de la zone ainsi la copropriété pourra se clôturer.

Les parcelles rétrocédées à la Commune sont : AP 258 -A- d'une superficie estimée de 32 m² et AP 258 -B- d'une superficie estimée de 261 m².

Le service des domaines a évalué cette rétrocession à 960 € «*partie bitumée non close située en façade de l'avenue de la Brigade Piron, classée au POS districale révisé le 15/04/2000 en 2 UB (construction absorbée)*».

Bien entendu le réaménagement entrepris sera à la charge de la Commune.

DECLASSEMENT CHEMIN RURAL

Dans le cadre de la réalisation du complexe du Bouquetot par la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, une partie du chemin rural menant à l'entrée du Domaine situé sur la Commune de Villers sur Mer se doit d'être déclassé.

Ce déclassement permet son intégration dans le domaine de la voirie communale à compétence communautaire. De sorte, la Communauté de Communes pourra effectuer les travaux de réhabilitation de voirie nécessaire.

La partie concernée dite du Chemin des Broches est d'une longueur estimée à 100 m entre le RD 27 et l'entrée du Domaine du Bouquetot.

DEMANDE DE SUBVENTION - CONSEIL REGIONAL

Dans le cadre de la réhabilitation de l'espace attente/voyageurs et des abords extérieurs de la gare de Villers sur Mer, il est possible d'obtenir des subventions du Conseil Régional, pour divers postes de travaux, à savoir :

- Études et travaux de l'espace attente jusqu'à 50 %,
- Aménagements extérieurs liés à la fonctionnalité transport (abords, parkings vélos ...) jusqu'à 50 %,

Le maître d'œuvre de cette opération, le Cabinet d'Architecte LACROIX de CAEN, réalise les études ainsi que les estimatifs.

Bien entendu, pour percevoir ces subventions, une convention se doit d'être réalisée avec le Conseil Régional.

CONVENTION EDF-GDF MAIRIE DE VILLERS SUR MER

Dans le cadre du passage de la ligne électrique souterraine à haute tension, cette dernière emprunte notamment la rue des Grives et plus spécialement la parcelle cadastrée AI n°122.

Cette parcelle représente pour partie la voirie qui dessert les lots de la zone artisanale.

EDF GDF nous sollicite afin qu'une convention de délaissé existe à son profit pour notamment effectuer les travaux d'urgence et les interventions qui seraient indispensables.

EFFACEMENT DE RESEAUX, RUE ALSACE LORRAINE

Dans le cadre des effacements de réseaux, rue Alsace Lorraine, le SDEC va réaliser cette mission.

Le coût total de cette opération est estimé, sur les bases de cette étude préliminaire à 43.741,11 € TTC.

Les taux d'aide en vigueur à la date d'élaboration de ce projet sont : sur le réseau électrique, 100 % pour le renforcement et 60 % pour le réseau d'électricité ; 60 % pour l'éclairage public (avec dépense prise en compte plafonnée à 61 € par ml de voirie) et 45 % sur le réseau de télécommunication.

Sur ces bases, la participation communale est estimée à 28.484,01 € et se décompose comme suit :

Electricité : 15 507,22 €

Eclairage : 5 852,37 €

Télécommunication : 7 124,42 €

INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL

En vertu de l'article 138 du Code des Marchés Publics, il est communiqué pour information à l'assemblée la liste des marchés supérieurs à 50.000 € HT.

ANNEE 2005 – PRIX TTC

| | | |
|----------------|---|--------------|
| SOFCAP | Appel de prime provisionnelle 2005 | 65.787,00 € |
| OPAC | Lot. Les Champs Rabats, rte de Beaumont | 70.581,73 € |
| ROUTIERE MORIN | Assainissement EU et EP Chemin du Bois | 67.336,00 € |
| TOFFO | Marché triennal voirie 0316001 | 161.047,39 € |
| RENAULT | Acquisition tracteur neuf n°15000343 | 60.398,00 € |
| PAMS | Acquisition nettoyeur plage Canicas T230H | 61.342,84 € |
| ONYX | Collecte des Ordures Ménagères | 51.273,00 € |
| OPAC | Lot Champs Rabats, Route de Beaumont | 158.310,39 € |
| OPAC | Lot Champs Rabats, Route de Beaumont | 111.895,57 € |
| ONYX | Collecte ordures ménagères | 51.273,00 € |

ANNEE 2006 – PRIX TTC

| | | |
|--------|--|--------------|
| OPAC | Lot. Les Champs Rabats, rte de Beaumont | 124.114,47 € |
| SOFCAP | Appel de prime provisionnelle 2006 | 68.068,00 € |
| TOFFO | Marché triennal voirie 0316001 Acompte 2 | 89.884,58 € |
| VEOLIA | Collecte ordures ménagères | 50.201,66 € |
| VEOLIA | Collecte ordures ménagères | 50.201,66 € |
| TOFFO | Travaux courant de voirie acompte n°2 | 107.112,12 € |

COMPTE FINANCIER DE L'EPIC

Comme de coutume, il appartient au Conseil Municipal de délibérer sur le compte financier de l'EPIC pour l'année 2006 qui est conforme au compte de gestion.

RAVALEMENT DE FACADES

Suite à un changement d'entreprise et conformément à la facture finale, il convient d'annuler la délibération n°840 du 15/12//2006 et de la remplacer par une subvention de 300 € pour l'immeuble situé 3 rue du Général de Gaulle

Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie

Animation pour l'amélioration et la réfection des façades au sein de la communauté de communes cœur côte fleurie.
En partenariat avec l'A.R.I.M. des Pays Normands

Outre les aides financières octroyées par la commune de Villers-sur-mer pour les ravalements de façades (24 dossiers en 2006), les objectifs poursuivis dans le cadre de l'amélioration de l'habitat concernent :

- les logements occupés par leurs propriétaires, pour la mise aux normes de confort totale ou partielle ou pour l'entretien de leur habitat
- les logements locatifs pour remédier aux éventuels problèmes du marché de la location sur l'ensemble de la communauté de communes. Cette mission a toujours les mêmes finalités avec, notamment, le droit au logement des plus démunis.
- Les logements vacants et en vente
- Les travaux d'isolation et d'économie d'énergie dans l'habitat ancien (logement de plus de 15 ans)

Pour l'année 2006, la mission d'animation de l'A.R.I.M. auprès des habitants s'est poursuivie avec les avantages suivants :

Les propriétaires occupants, fermiers et usufruitiers bénéficient :

- plus de subventions de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) : selon les revenus, 20 à 35 % du montant des travaux, plafonnés à 13 000 € HT :
- si les travaux correspondent aux priorités définies par l'ANAH
- si les revenus ne dépassent pas un certain plafond
- si le logement est construit depuis plus de 15 ans
- plus de l'avance remboursable au Conseil Général :
- si leurs ressources nettes mensuelles (au moment de la demande) ne dépassent pas un certain plafond
- des prêts à 1 % de la caisse d'allocations familiales pour les familles
- des prêts PASS - travaux
- des subventions et prêts des caisses de retraite principales pour les propriétaires retraités selon des plafonds de ressources définis par chaque caisse. Ils peuvent bénéficier, en plus de ces aides, du prêt conseil général et d'autres subventions de certaines caisses complémentaires

Les propriétaires bailleurs bénéficient :

- plus de subventions de l'ANAH :
- pour la mise aux normes d'habitabilité des logements dont la construction date de plus de 15 ans
- pour les économies d'énergie si les travaux entrent dans la réglementation de l'ANAH
- plus du programme social thématique (PST) ayant pour objectif le droit au logement des plus démunis avec l'aide personnalisée au logement (APL) octroyée en fonction des ressources des locataires

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter ou rencontrer un représentant de l'A.R.I.M. le 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} vendredi de chaque mois au siège de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, 12, Rue Robert Fossorier à Deauville. Tél : 02.31.88.54.49

T R A V A U X

L'aménagement de l'entrée Est de la ville se poursuit

Après la réfection du centre ville appréciée par la qualité des aménagements et l'embellissement des rues piétonnes, la ville a entrepris de valoriser son entrée est, en direction de Deauville-Trouville. Vu l'importance des travaux, trois tranches qui s'échelonnent de fin 2005 à 2008-2009, ont été programmées pour un montant avoisinant les 2 millions d'euros. La première va de la limite de la commune avec Blonville jusqu'à la rue Sicard, la 2^e de la rue Sicard jusqu'à la rue de la Rosière et la 3^e de la rue de la Rosière jusqu'au Cercle Nautique. « La première phase comprenant l'effacement des réseaux aériens et le renouvellement de l'éclairage public depuis Blonville jusqu'à la station est achevé, précise Gérard Vauclin. Actuellement les travaux de la 2^e phase sont engagés jusqu'à la rue de la Rosière en y incluant la rue des Tennis et nous allons procéder à l'installation des nouveaux lampadaires dans les semaines à venir ». Tous ces travaux d'éclairage public ont été réalisés avec le concours du SDEC.

En septembre prochain débiteront les aménagements routiers comprenant le reprofilage de la chaussée, la réhabilitation des trottoirs qui la bordent et l'aménagement d'un rond-point à l'intersection de l'avenue Jean Moulin et du CD 513 avec comme objectif de réduire la vitesse des véhicules le long du front de mer. Ce travail de longue haleine devra se poursuivre jusqu'à l'horizon 2009 pour que toute la zone côtière retrouve un éclairage public remis à neuf jusqu'au Cercle Nautique et une nouvelle chaussée jusqu'au niveau de la place Mermoz.

Les travaux d'enfouissement des réseaux sont achevés. Reste à installer les nouveaux lampadaires avant de voir disparaître les fils électriques.



Espace culturel

Après la démolition des bâtiments anciens sans valeur architecturale mais rappelant à certains bien des souvenirs d'enfance et les contretemps des appels d'offres, les travaux de construction du bâtiment ont débuté. « Ils doivent s'étaler sur 14 mois si tout va bien » ajoute le maire. A l'extérieur, l'espace culturel sera complété par un parvis sur lequel se dérouleront des animations.

Près de la zone de construction se trouvait le monument aux morts. Dans un premier temps, il devait être conservé au même endroit en étant légèrement déplacé. Des contraintes techniques ont obligé à l'installer définitivement dans un square, face à l'église, à une vingtaine de mètres de là. « Tout cela s'est fait en concertation avec les anciens combattants et le Souvenir français », conclut le maire satisfait de voir aboutir ce projet important pour le développement de la commune.

De la maquette présentée par Gérard Vauclin à la réalité, il n'y a plus que quelques mois à attendre.

La bibliothèque s'agrandit

La bibliothèque vient de s'agrandir pour mieux accueillir ses abonnés. Jacques Le Borgne, président départemental de l'association Culture et Bibliothèques pour tous a inauguré la nouvelle structure en présence de Gérard Vauclin, maire, qui a fait réaliser les travaux, des bénévoles et de lecteurs assidus.

« *L'an passé, nous avons enregistré 200 inscriptions familiales et prêté 3000 livres sur les 8500 que nous avons sur les rayons* » annonce Françoise Vincent, la responsable. Après l'agrandissement des locaux, elle espère faire beaucoup mieux. Cette extension réalisée par la ville a été rendue possible par le nouveau circuit des bus en ville, ce qui a libéré le local servant d'abri aux passagers. Ce changement important a créé un espace vital plus adapté avec un accès à l'étage.

Jacques Le Borgne s'est réjoui de l'aspect agréable des locaux. « *Cette inauguration va me permettre de mettre l'accent sur deux anniversaires, le premier, celui de la bibliothèque qui a été créée en 1947 dans un petit local tout proche. Après un déménagement, en 1980, dans une salle proche du casino, la bibliothèque est revenue ici même, en 90, dans une nouvelle construction. Le second concerne Françoise Vincent qui fête ses 50 ans à la direction de l'établissement* ». A cette mission de service public s'ajoutent, de temps à autre, des activités en relation avec le groupe scolaire.

Ce lieu de rencontre qui s'efforce de donner un choix de livres de qualité : littérature, biographies, romans historiques, documentaires, policiers et bien sûr les nouveautés n'oublie pas les jeunes lecteurs.

Jacques Le Borgne, président départemental, et Gérard Vauclin, maire, ont félicité les bénévoles. De gauche à droite, Thérèse Lemièrre, Pierrette Perruche, Madeleine Berger, Nicole Chedru, Françoise Vincent et Antoinette Lebaillif qui vient d'obtenir son diplôme de bibliothécaire.



La plage se prépare pour Pâques

Vitrine de la station sur 2,5 km, la plage est l'objet de beaucoup de soins pour accueillir le mieux possible les prochains vacanciers. Depuis quelques années, elle est protégée de l'érosion qui la menaçait par le système Ecoplage, drain de 300 mètres de long entre la place Mermoz et le Cercle Nautique qui filtre l'eau tout en retenant le sable en suspension dans les vagues. Actuellement un ratissage bihebdomadaire entretient la partie haute de la plage éliminant tous les déchets apportés par la mer à chaque marée. Durant l'hiver, l'épi du Cercle Nautique a montré quelques signes de faiblesse. Très endommagé lors d'une tempête, il va être réparé avant la saison estivale avec le concours du Conseil Général. Du 16 au 19 avril, dans le cadre de l'opération Véolia Propreté, deux classes de la région parisienne, l'une de CAP et l'autre de Bac Pro environnement ont été sur le terrain pour entreprendre le nettoyage du site.

Pour répondre aux normes, les mâts de 6 m supportant les flammes autorisant ou non la baignade seront remplacés par des mâts de 12 m beaucoup plus visibles. Afin d'assurer la sécurité sur la plage, des permanences de sauvetage seront assurées dès le 28 avril et ce jusqu'au 24 juin durant les week-ends et les jours fériés avec 6 SNSM. Le 30 juin, reprendra la surveillance quotidienne avec 3 CRS-MNS et 15 SNSM pour s'achever le 2 septembre. Dans le cadre de l'aménagement de l'entrée est de la ville, un vaste programme de travaux est prévu, l'année prochaine, sur la digue de Villers 2000. Sont prévus un chemin de planches en bordure de plage, une esplanade en gravillons lavés et des pavés de granit ainsi que l'aménagement d'un parking de 20 places dont 2 pour les personnes handicapées auxquelles il faut ajouter 5 places pour les remorques de bateau.

L'immeuble des saisonniers en cours de finition

Le lotissement communal, Le Clos des Champs Rabat, s'étend sur un terrain de 6 ha situé à proximité de la route de Beaumont. Cette zone comprend 33 pavillons en location dont 8 seront livrés en septembre, les 25 autres en avril 2008, 13 maisons en accession à la propriété dont certaines sont déjà achevées et un immeuble de 21 studettes en location pour le personnel saisonnier, les stagiaires et les étudiants. Gérard Vauclin, maire, Patricia Forin, adjointe, Monique Bécel, conseillère municipale et Jean-Noël Mazelin de l'Opac avaient convié, fin mars, les employeurs villersois à visiter l'immeuble dont les travaux ont débuté en avril 2006. Actuellement, il est en cours de finition pour une livraison fin mai. Chaque studette d'une superficie de 21 m² comprend un coin cuisine et une salle qu'une cloison sépare de la chambre et de la salle de bain. Une autre plus grande est réservée pour une personne à mobilité réduite. Le loyer sera de 250 € par mois, charges comprises. Ces appartements entièrement meublés pourront bénéficier de l'APL qui pourra atteindre 200 €. La commune sera le locataire et procédera à la sous-location de ces logements qui disposent d'une excellente implantation, à quelques centaines de mètres du centre ville. *« Cet immeuble, explique le maire, correspond à un besoin sur la Côte Fleurie où les loyers ont atteint des sommets et servira à loger, pour une durée n'excédant pas 11 mois, les saisonniers mais aussi des stagiaires et voire les étudiants ou toute personne en déplacement dans la région pour une durée déterminée. Les Villersois seront prioritaires mais ce qui n'exclut pas les personnes des autres communes ».* Les candidatures sont à adresser en mairie.

Gérard Vauclin, maire, Patricia Forin, adjointe, Monique Bécel, conseillère municipale et Jean-Noël Mazelin de l'Opac ont présenté l'immeuble des saisonniers.



Création de l'Aéroport de Villers sur Mer

Malgré les protestations énergiques du Comité de Riverains de la rue Marthe Chenal et de l'Impasse du Lavoisier réunis, Villers aura bien son aéroport.

La société Low Cost «Air Corse-Côte Fleurie» ayant garanti qu'elle pourra sans difficultés assumer trois vols réguliers par quinzaine, le Conseil Municipal, en accord avec le Conseil Régional qui finance la partie la plus importante du projet, a mis à la disposition du transporteur un terrain situé sur les hauteurs de la commune, plus précisément à proximité immédiate de la propriété du maire en exercice.

Les premières infrastructures dont les deux pistes disposées dans les axes des vents dominants étant d'ores et déjà opérationnelles, un vol inaugural a eu lieu en fin d'année en présence de nombreux élus locaux.

Afin de soustraire le matériel volant aux vellétés agressives de certains mouvements indépendantistes incontrôlés, les appareils ont reçu un camouflage adapté à la situation.

Suite de l'article page 39



130 chiens au concours d'agility

Il y en avait pour tous les goûts sur le terrain de l'ensemble sportif André Salesse pour le concours d'agility organisé par le club de la Vallée d'Auge. Qu'ils soient de race ou non, d'une stature importante ou de taille réduite, 130 chiens ont attiré tous les regards pour montrer la complicité qui existe entre eux et leurs maîtres.

Les équipes, maître et chien, sont réparties en quatre catégories selon la hauteur au garrot de l'animal. Elles ont à accomplir trois parcours, un 4^e est réservé aux chiens de race, de 20 obstacles représentant des difficultés plus ou moins importantes. Saut, balançoire, palissade, chaussette, slalom, permettent de jauger l'éducation de l'animal et son obéissance aux ordres donnés de la voix, du regard ou des mains. Ces obstacles font de suite penser à ceux qui sont dressés pour les joutes hippiques. *«En effet, explique le président Gérard Picard, ce sont les Anglais qui ont inventé cette discipline lors des compétitions de sauts d'obstacles. Comme ils s'ennuyaient entre les prestations de leurs chevaux, ils ont pensé adapter les haies à leurs chiens en leur faisant respecter un parcours dans un temps donné et de préférence sans faute».*

Les 12 clubs bas normands étaient présents à Villers avec des Bretons, des Haut Normands et des Parisiens. *« Les participants viennent d'un rayon de 150 à 200 km »* précise le président. Jean-Yves de Fleury-sur-Orne est ravi de courir à côté de son animal. *« Il y a peu de chiens qui n'aiment pas cette discipline. C'est convivial ! Ces concours sont un excellent moyen de passer une bonne journée dans un cadre champêtre »* ajoute-t-il. Yannick du Molay-Littry pratique ce sport avec Ravel âgé de 5 ans. *« J'apprécie le contact avec mon animal. Tout a commencé par son éducation et depuis nous formons une belle équipe. Avec Ravel, j'ai participé à 2 finales de championnat de France et j'ai été finaliste du Grand Prix de France. Une belle réussite qui a nécessité un an d'éducation ».*

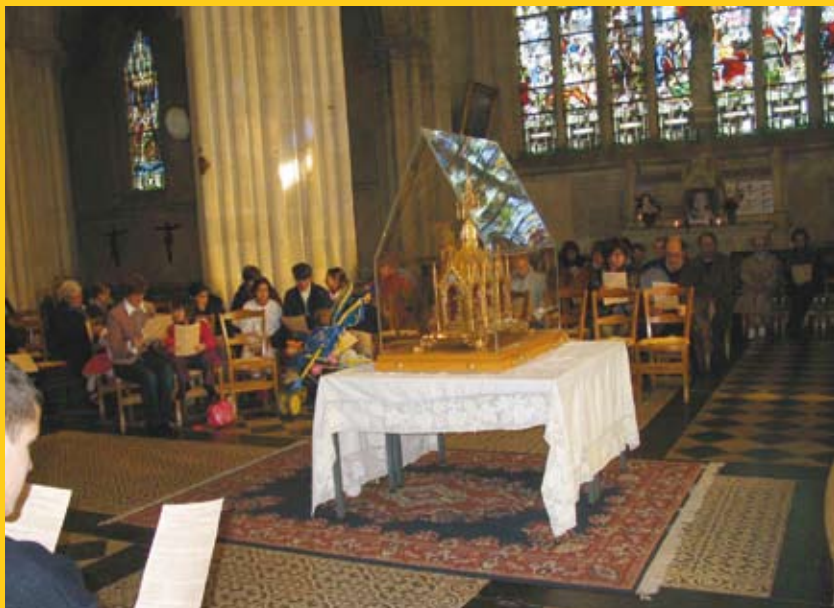
Depuis cette année, l'agility permet aux jeunes enfants de participer et déjà ils sont nombreux à soutenir leur chien de la voix et du geste.



*L'agility, c'est la complicité
entre le chien et son maître.*



VIE COMMUNALE



Le reliquaire de Sainte Thérèse exposé aux fidèles

Début avril, les pères DEBAILLEUL et GAUGAIN, curés de la paroisse Saint-Martin de Villers, ont accueilli le reliquaire gothique de Sainte Thérèse de Lisieux en présence de nombreux fidèles pour une journée de prières et de recueillement.

Après l'office du matin, plusieurs temps de prières communes, Chemin de Croix et office du soir, ont alterné avec des temps de prières personnelles. La journée s'est achevée par une conférence spirituelle de sœur Monique Marie du sanctuaire de Sainte-Thérèse de Lisieux.

Les 150 ans de la station ont ouvert de nouvelles perspectives

Gérard Vaclin, maire, et Sophie-Anne Millet, directrice des animations, ont dressé le bilan des festivités organisées à l'occasion des 150 ans de la station.

La reconstitution du 1er casino construit en 1856 qui fut emporté par une tempête quelque vingt ans plus tard, le train à vapeur sur la digue et le Villers de 1900 avec des centaines de Villersois costumés et les tacots de la Belle Époque ont été des moments inoubliables pour les milliers de spectateurs qui ont aussi apprécié l'exposition des cartes postales géantes sur la digue, les conférences, les visites guidées, le pique-nique du 14 juillet et les bals musettes. *«Tout cela, a déclaré Gérard Vaclin, s'est déroulé dans la bonne humeur et la convivialité avec un succès bien au-delà de nos espérances. C'était notre histoire et les Villersois y ont participé spontanément. Cette réussite nous ouvre de nouvelles perspectives pour faire évoluer notre offre touristique».*

D'ores et déjà le pique-nique géant autour du plan d'eau sera reconduit cette année avec des aménagements pour développer le côté convivial. La salle du cinéma était pleine d'auditeurs pour écouter les conférences sur le patrimoine. De nouvelles causeries sont prévues, dès le printemps, sur des thèmes divers et des balades à la découverte de la station sont déjà inscrites au programme des animations. Restent le casino et le train. *«Les toiles peintes ont été conservées par la ville et pourront servir de décor à l'occasion d'une manifestation, Quant au train, il n'est pas dit qu'on ne le reverra pas un jour à Villers»* a conclu le maire. C'est un espoir pour tous ceux qui n'ont pu y accéder durant les deux jours de fête, les 28 et 29 mai dernier.



L'espace muséographique présenté à Claudie Haigneré

Astronaute et ancien ministre de la Recherche, Claudie Haigneré a été accueillie, dans la salle des fêtes du casino, par Gérard Vaclin, maire, qui lui a présenté le projet de l'espace muséographique pour faire valoir le patrimoine de la commune, géologie et marais auxquels a été associé le méridien de Greenwich. *«C'est une parfaite illustration de ce que doit être le développement durable, a ajouté Nicole Ameline, et ce lieu doit devenir un lieu de rencontre pour les scientifiques».* D'où la venue de Claudie Haigneré qui a trouvé que le projet était une fort belle idée. *«Mettre la science au cœur de la société, c'est magnifique ! Je me sens très proche du projet que vous portez, monsieur le maire. Avec Yves Coppens, nous serons présents pour suivre son évolution».*

Gérard Vaclin a remis à Claudie Haigneré une ammonite des Vaches Noires, falaises qui seront au cœur de l'espace muséographique.

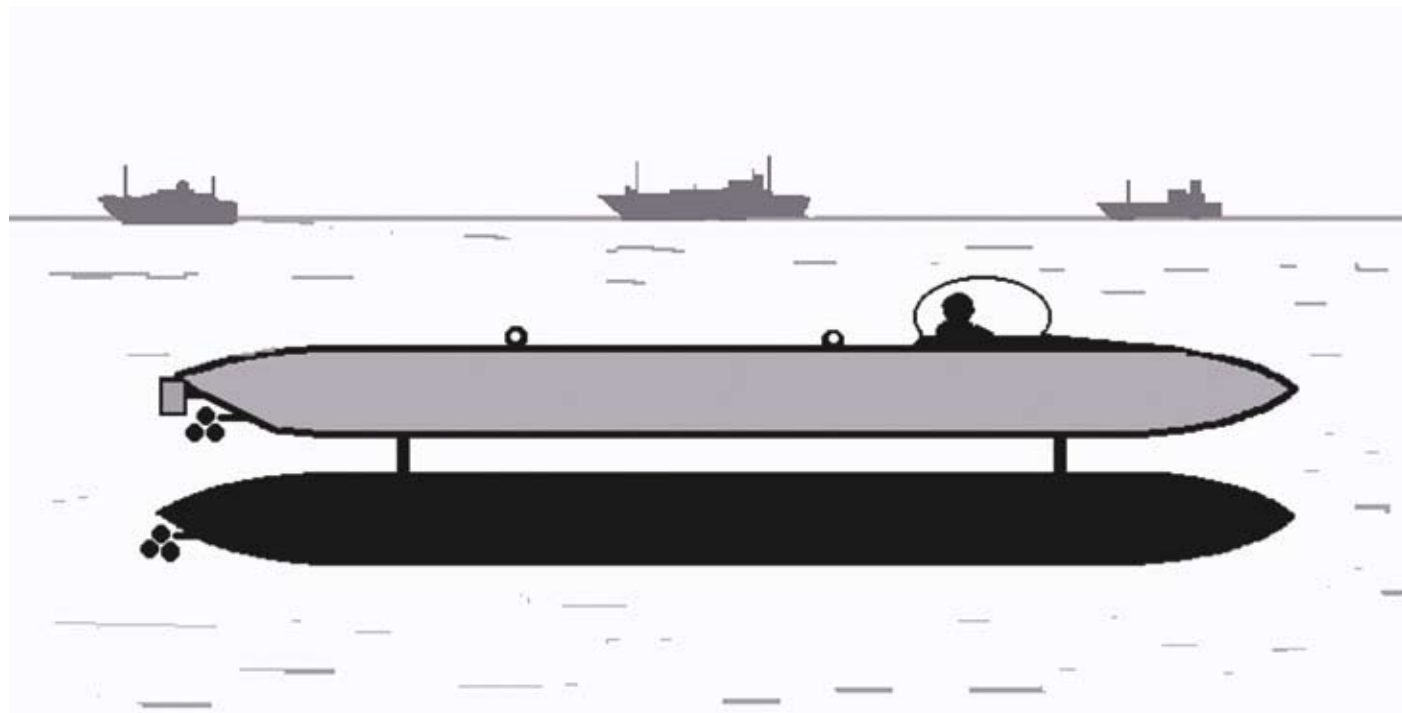
Un vestige de la dernière guerre découvert sur la plage

Fin mars, des promeneurs ont découvert un objet non identifié sur la plage, à 300 mètres de la digue promenade, face au casino, dans une partie souvent recouverte par l'eau. Aussitôt la gendarmerie a fait le nécessaire pour prévenir le service de déminage de Cherbourg compétent sur le domaine maritime.

Quelques jours plus tard, dès huit heures, les plongeurs démineurs étaient sur les lieux et après un examen minutieux de l'engin, ils ont déterminé qu'il s'agissait de la partie arrière d'une torpille munie encore de son hélice et ne contenant aucune charge explosive. Retiré de sa gangue de vase, ce vestige de la dernière guerre mondiale a été transporté aux services techniques pour y être nettoyé et subir un premier examen qui n'a guère apporté d'autres précisions. Curieux d'en savoir un peu plus, les démineurs l'ont emmené à Cherbourg pour une étude plus approfondie afin de déterminer à quel type d'engin appartient cette ferraille.

Cette découverte fait penser à une autre qui a eu lieu en 1975. Au cours de cette année a ressurgi du sable, à l'occasion d'un mouvement de marée, une torpille humaine comme celles que les Allemands ont envoyées contre la flotte alliée durant deux nuits d'août 1944. Dans son livre « Zone côtière interdite », Jacky Roginski témoin oculaire de ces lancements de torpilles à partir de l'épi situé face à la place Mermoz raconte ces événements. « L'engin consistait en un assemblage de deux cigares de 6 m de long. La partie inférieure, contenant un forte charge d'explosif, était surmontée d'un dispositif porteur muni d'un moteur électrique avec un pilote abrité dans un cockpit exigü protégé par un dôme en plexiglas ». L'épi aménagé face à la place Mermoz servait de rampe de lancement. « L'idée était intéressante ajoute l'auteur, mais l'inconvénient du procédé résidait dans l'imprécision de la torpille d'attaque et les difficultés de navigation ». Les pertes allemandes furent énormes pour bien peu de réussite. D'après Serge Ouvaroff, « La 362^e KDK, qui a participé, le 10 août, à une première attaque, a été en grande partie décimée avec 42 hommes portés manquants sur 59 attaquants ».

Une seconde tentative a eu lieu, la nuit suivante, avec les hommes de la 363^e KDK, perdant cette fois, 22 hommes sur les 53 engagés. « Lors de ces deux séances de tirs qui avaient pour cible un convoi allié croisant à l'embouchure de la Dives, un seul bâtiment fut coulé, un croiseur polonais « Le Dragon ». Ces attaques furent les seules réalisées par ces unités spéciales de la marine allemande à partir des bases de lancement de Villers pour l'élimination desquelles les alliés avaient envisagé un raid aérien, projet fort heureusement abandonné ». Dix jours plus tard, Villers étaient libérée. Restaient alors sur la plage quelques restes de ces engins de mort qui remontent à la surface et rappellent cette période.



Torpille humaine Type " Neger "

230 convives pour le repas des Anciens

Le repas des Anciens est un événement que les invités, les personnes âgées de 70 ans et plus, ne manqueraient pour aucun prix. Dimanche midi, la salle des fêtes du casino affichait complet pour cette journée de convivialité et de bonne humeur.

Dans sa courte allocution, Gérard Vauclin a regretté les conditions dans lesquelles étaient assis les invités et le manque de place laissé à la piste de danse. «*L'année prochaine, nous devons organiser ce repas sur deux dimanches dans l'attente de la Maison des Associations qui disposera d'une salle susceptible d'accueillir, dans des conditions convenables, tous les invités* ». Les travaux de construction ont été retardés par plusieurs appels d'offres infructueux et ne seront achevés que dans le courant du premier semestre 2008.

Patricia Forin, adjointe, et Monique Bécél, conseillère, les organisatrices de la journée, ont eu une attention toute particulière pour les doyens, Emma Salesse, 94 ans, ancienne directrice du groupe scolaire, et Bernard Sicot, 89 ans, en remettant des fleurs et un cadeau en l'absence d'Augustine Orléach, 99 ans, et d'André Nerré, 92 ans.

Après un excellent repas préparé par le traiteur villersois « A la Renommée », l'après-midi s'est achevée sur la musique de Régis Suez qui a comblé les convives en faisant revivre les airs d'autrefois.

Emma Salesse et Bernard Sicot, les doyens ont reçu des fleurs et un cadeau.





44 écoliers en classe de neige



44 Villersois se sont préparés à découvrir un nouveau milieu, la montagne.

Le 17 mars au soir régnait une forte animation au groupe scolaire Victor Duprez. Deux classes, soit 44 enfants, de CM1 de Marie-Claude Letorel et Gaëlle Lopicq accompagnées de Franck Lebaillif, animateur communal, ont pris le car pour se rendre à Sollières en Savoie, un centre UNCMT de la vallée de la Maurienne jusqu'au 30 mars. Au programme de ce séjour, ski tous les après-midi avec les moniteurs de l'école de ski de Val Cenis, mais aussi des visites, ferme, fromagerie, musée de la Vanoise, forts de l'Eiseillon. Sont prévus également des sorties avec des chiens de traîneau, des promenades en raquette et du ski de fond. « *Les enfants vont de plus apprendre à vivre ensemble, être tolérants les uns envers les autres, se prendre en charge, bref apprendre à se socialiser* » ajoute Marie-Claude Letorel, la directrice de l'établissement. Depuis plus de 20 ans qu'existe cette classe de neige à Villers,

Marie-Claude les a dirigées avec une grande compétence. Pour elle, celle de 2007 est la dernière. En juin prochain, elle prendra sa retraite laissant à d'autres le soin de poursuivre ce qui a été initié en 1982 par ses prédécesseurs et qui a permis à tous les petits Villersois depuis lors de pratiquer le ski et de découvrir la montagne.

Belle réussite du loto de l'école

L'amicale des parents du groupe scolaire Victor Duprez a organisé, samedi soir, dans la salle des fêtes du casino une soirée loto.

Beaucoup de parents et amis avaient répondu à l'invitation de la présidente, Pascale Mérieult, et de son équipe qui avaient mis en compétition de nombreux lots. Ils étaient plus de 200 à installer, sur des cartes, des pions afin de réussir à avoir une ligne complète. Les bénéfices de la soirée serviront à financer des activités périscolaires. Trois classes de l'établissement ont déjà bénéficié d'une initiation aux arts du cirque durant 15 jours en février. Le 17 mars, ce sera au tour des deux classes de CM1 de bénéficier d'un séjour à la neige en Haute-Savoie.

Parents et enfants se sont bien amusés à placer des pions sur les cartes de loto.





Des écoliers sensibilisés à l'Europe

Animatrice de l'Eurobus, Ludivine Lempérière du Conseil Général est venue, mardi, sensibiliser les écoliers des cours moyens à la notion de l'Europe. Une découverte pour approcher la vie des différents peuples qui y habitent.

Après avoir acquis des connaissances en classe avec le concours de leur enseignant, il s'agissait d'aller un peu plus loin par divers exercices et des jeux mettant en pratique leur savoir sur les pays qui composent l'union européenne, les langues qui y sont parlées, les drapeaux. La nourriture a été également l'occasion de connaître les préférences des uns et des autres. Par le jeu, des personnages célèbres ont retrouvé leur pays d'origine. Pour terminer, les enfants ont pu à l'aide d'un puzzle géant reconstituer la carte de l'Europe.

« Cette action, souligne l'animatrice, veut montrer que l'Europe est présente tout autour des enfants. Leur en parler ne peut que renforcer l'idée qu'ils en ont ».

Les élèves de Marie-Claude Letorel ont approfondi leurs notions sur l'Europe avec le concours de Ludivine Lempérière.

La sortie de l'école sécurisée

Devant le nombre croissant de véhicules qui viennent déposer les enfants au groupe scolaire Victor Duprez, Gérard Vauclin et la municipalité ont été amenés à réaliser d'importants travaux rue Sandret.

« Il devenait urgent », commente le maire, *« de sécuriser la sortie des enfants et notamment ceux qui empruntent le bus de ramassage scolaire qui n'avait qu'un trottoir étroit pour rejoindre l'école ».* Les travaux actuellement réalisés prévoient l'élargissement de la bande d'accès aux bâtiments en supprimant trois places de stationnement et un cheminement piétonnier jusqu'au parking de la place du 11 Novembre. D'autre part, les véhicules descendant la rue Sandret seront freinés par un ralentisseur puis par un passage piétons surélevé. Un autre ralentisseur sera aménagé au bas de la rue lieutenant d'Hérouville avant d'accéder au parking. Dans toute cette zone, trottoirs et chaussée seront remis à neuf.

La municipalité a procédé à une visite des travaux de sécurisation de la sortie de l'école.



80 écoliers participent à « Livrentête »

80 écoliers des cours préparatoire et élémentaire du groupe scolaire Victor Duprez ont participé avec le concours de bénévoles de la Bibliothèque pour Tous à l'opération nationale « Livrentête ».

L'apprentissage de la lecture est une étape fondamentale pour avoir une bonne réussite dans la scolarité d'un enfant. Tous les moyens visant à faire lire les enfants sont recherchés par les éducateurs. Dans un premier temps, les élèves ont lu et étudié six albums sous la conduite de leur enseignante. Contenu de l'histoire et illustrations alimentent les conversations et les travaux de recherche. Ensuite, chaque enfant choisit son ouvrage préféré et dépose son bulletin dans l'urne.

Après l'élection du meilleur ouvrage selon eux, les enfants procèdent à un échange de points de vue pour défendre leur choix. L'an passé, les écoliers villersois avaient retenu le livre qui, quelque temps plus tard, a été couronné « Livrentête 2006 ». Cette année, le CP de Corinne Guérard a opté pour « Vaurien et Gredin » de Paul Géraghty. C'est l'histoire de deux jeunes ptérodactyles qui connaissent de nombreuses aventures. Il est bien connu que la préhistoire et ses animaux fantastiques font toujours rêver les jeunes qui ont un imaginaire à construire.

Les élèves de Corinne Guérard ont expliqué avec beaucoup de précisions les raisons de leur choix.



Amicale des parents d'élèves de l'école primaire

L'amicale des parents d'élèves de l'école primaire de Villers sur mer, constituée de bénévoles, organise tout le long de l'année différentes activités.

- 2 lotos annuels, dans la salle du casino, qui attirent toujours un large public

- la kermesse qui aura lieu le 26 Mai prochain, place de mairie

- le vide grenier qui se tiendra dans le jardin public de l'école le samedi 30 juin

Le bénéfice de ces différentes actions permet aux enfants du groupe scolaire de Villers de participer à plusieurs projets

- en février dernier 3 classes ont pu bénéficier d'une activité cirque, qui s'est clôturée par un grand spectacle sous un chapiteau installé au stade.

(cette activité a été entièrement financée par notre amicale)

- le 17 mars 2 classes de CM1-CM2 sont parties en classe de neige pour 2 semaines à Val-Cenis. ce projet est réalisable grâce à l'importante participation financière de la mairie, de l'amicale et au travail des enseignants qui encadrent ce projet

Nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles qui nous aident à mettre en place nos différentes manifestations ainsi que les services techniques qui sont toujours prêts à résoudre nos petits problèmes.

Rendez vous à tous le 26 mai, place de la mairie pour une journée de jeux et de bonne humeur.

Les écoliers ont fait le spectacle

Entrant dans le cadre d'un projet «cirque», les 75 écoliers de trois classes du groupe scolaire Victor Duprez, le CP de Corinne Guérard, le CP-CE1 de Maryline Le Gall et le CE2 d'Olivier Roger se sont initiés aux arts du cirque durant deux semaines. Un plaisir alliant la découverte de nouvelles sensations et l'apprentissage de nouvelles disciplines sportives. Le cirque Borsberg avait installé son vaste chapiteau sur le parking de l'ensemble sportif pour y accueillir les enfants. Karl Bosberg et Marion, une artiste qui le seconde, ont une passion commune et souhaitent la faire partager aux enfants qui adhèrent complètement au projet. «Parmi le panel des activités, chaque enfant choisit deux disciplines parmi l'acrobatie, l'équilibre, le jonglage, la magie ou de jouer aux clowns ou aux dresseurs d'animaux» commente Karl. Une seule d'entre elle sera approfondie pour que les enfants la présentent dans un spectacle. A tour de rôle, chaque classe passera une demi-journée avec les animateurs durant ces deux semaines. Vendredi soir, c'était le grand jour ! Les enfants avaient revêtu leurs costumes d'artistes et les parents étaient en nombre pour assister au spectacle. « Chacun, explique Marion, a la volonté de bien faire. Les plus timides affrontent souvent le public sans crainte, apprenant à surmonter le regard des autres alors que ceux qui semblent les plus hardis se montrent alors timorés. Les enfants apprennent à se découvrir eux-mêmes ». Après son exercice sur la rolla rolla, un exercice d'équilibre sur une planche, Mathis, 8 ans et demi, n'est pas peu fier d'avoir réussi. « C'est formidable ! Dit-il à son enseignant, je voudrais recommencer ». Mais place aux suivants, le spectacle continue et charme le public conquis par les prouesses. Il n'y a que des heureux. Ce projet a été entièrement financé par l'amicale des parents d'élèves.

En avant pour une roulade

La pyramide a été instable, mais tous les enfants ont rempli leur contrat.



MUSIQUE DE CHAMBRE : L'ÂME ROMANTIQUE

- Maurice Mégie : Pouvez-vous nous dévoiler les coulisses des Nouveaux Talents ?

- Véronique Wardega : Cet été sera sous le signe de l'âme romantique en compagnie de Beethoven, Brahms, Schubert, Schumann, Mendelssohn, Liszt...

- M.M. : Beaucoup de compositeurs allemands et autrichiens alors ?

- V.W. : Oui, mais pas seulement. Le norvégien Grieg sera à l'honneur car nous commémorons le centenaire de sa mort. Des Français seront également au programme : Massenet, Duparc, Lalo et Reynaldo Hahn qui séjournèrent sur la côte normande. Et plus au sud, nous retrouverons Paganini, Manuel de Falla.

- M.M. : Ce ne sera donc pas un festival consacré exclusivement au XIX^{ème} siècle ?

- V.W. : Non, l'âme romantique s'exprime encore, même de nos jours !

- M.M. : La plupart de ces compositeurs sont familiers à nos oreilles.

- V.W. : Oui, c'est toujours un grand plaisir de réentendre les Grands Romantiques. D'ailleurs, le lendemain du festival, le 23 août, le Cinéma du Casino projettera Tosca, le film de Benoît Jacquot d'après l'opéra de Puccini, sorti en 2001 avec Angela Gheorghiu, Roberto Alagna, Ruggero Raimondi entre autres.

- M.M. : Mais ferons-nous quand même des découvertes ?

- V.W. : Oui, bien entendu ! L'esprit du festival est toujours de s'ouvrir vers la nouveauté, le méconnu. Ainsi nous aurons la chance d'accueillir un duo très original violon et guitare, qui interprètera notamment une Danse du Caucase de Laurent Boutros et Comme une larme d'Orlando Rojas-Gimenez.

- M.M. : Entendrons-nous d'autres instruments peu courants en musique de chambre ?

- V.W. : Oui, le cor, instrument romantique par excellence, sera la vedette du concert du 21 août.

- M.M. : Pour l'ouverture du festival, le 16 août, vous nous aviez annoncé la remise de la Médaille de Villers au duo violoncelle et piano Benoît Grenet et Ryoko Sawaki, l'ensemble plébiscité par le public l'été dernier. Pourquoi ne sont-ils plus au programme ?

- V.W. : Tous deux étaient très touchés par les votes du public mais Benoît Grenet s'était déjà engagé à participer au Festival de Lucerne en août 2007 et Ryoko Sawaki sera au Japon. C'est donc au duo violon-piano Pascal Monlong et David Violi que revient le Prix du Public d'après les bulletins de vote remis à la fin de chaque concert.

- M.M. : Parlez-nous des interprètes...

- V.W. : Cet été encore, vous serez séduits par l'enthousiasme de ces jeunes musiciens, tous lauréats de concours internationaux plus prestigieux les uns que les autres, et tous âgés de moins de trente ans. Ils sortent du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris ou de Lyon et ils se font déjà entendre sur les ondes de Radio France et dans les plus grandes salles d'Europe.

- M.M. : Mais leur brillante carrière ne leur a pas fait oublier leur fraîcheur et leur spontanéité.

- V.W. : C'est vrai ! Ils sont très sympathiques et à la fin de chaque concert, chacun peut leur parler, leur poser des questions en toute convivialité.

- M.M. : Les concerts se dérouleront comme chaque année, du 16 au 22 août, à 18 heures, dans la salle panoramique du Casino... Avis aux âmes romantiques !

Pour le festival, nous vous proposons toujours la formule à la carte :

le concert : 6 € ou l'abonnement : 30 € pour les plus gourmands

Jeudi 16 août : Prix du Public, Remise de la Médaille de Villers au duo violon et piano, Pascal Monlong et David Violi
Franz Schubert : Sonatine
Johannes Brahms : 1^{ère} Sonate pour violon et piano
Edvard Grieg : 3^{ème} Sonate

Vendredi 17 : Duo violoncelle et piano : Aurélienne Brauner et Emmanuel Christien
Johannes Brahms : Première Sonate pour violoncelle et piano en mi mineur
Serge Rachmaninov : Sonate pour violoncelle et piano en sol mineur

Samedi 18 : Duo soprano et piano : Gaëlle Arquez et Marine Thoreau La Salle
Franz Schubert : 5 Lieder
Hugo Wolf : 4 Mörike Lieder
Henri Duparc : Elégie
Edouard Lalo : Ballade à la lune
Reynaldo Hahn : Trois jours de vendanges, A Chloris, L'Heure exquise

Dimanche 19 : Duo Cordes et âmes : Sara Chenal, violon et Olivier Pelmoine, guitare
Nicolo Paganini : Sonate N°1 et 6
Giulio Regondi : Rêverie pour guitare, Op. 19
Jules Massenet : Méditation de Thaïs
Manuel De Falla : Danse Espagnole, Le drap mauresque, Berceuse, Chanson et Polo
Laurent Boutros : Amasia, Danse caractéristique du Caucase
Orlando Rojas-Gimenez : Comme une larme

Lundi 20 : Trio Basel : Fiona Kraege, violon, Elliot Moore, violoncelle et Simon Zaoui, piano
Robert Schumann : Fantasiestücke Op. 88
Johannes Brahms : Second Trio Op. 87 en Do Majeur
Ludwig van Beethoven : Trio pur piano et cordes

Mardi 21 : Duo cor et piano : Jocelyn Willem et Mathieu Pordoy
Ludwig van Beethoven : Sonate en Fa Majeur pour cor et piano
Richard Wagner / Franz Liszt : La Mort d'Isolde pour piano seul
Felix Mendelssohn : Rondo capriccioso pour piano seul
Franz Straus : Notturmo op. 7 pour cor et piano
Carl Czerny : Andante et Polka en Mi

Mercredi 22 : Quatuor Tercea : Claire Bucelle et Anne Camillo, violons, Céline Tison, alto et Claire-Lise Démettre, violoncelle
Ludwig van Beethoven : Quatuor Opus 18 N°1
Felix Mendelssohn : Quatuor Opus 13



OFFICE DE TOURISME ET D'ANIMATION

Des centaines de crêpes pour la Chandeleur

Mardi Gras a marqué la reprise des animations de l'Office de Tourisme. Au programme des festivités : Défilé d'enfants costumés avec lâcher de bonbons le mardi 20, stage de magie du 21 au 23, spectacle le vendredi 23 suivi d'une grande distribution de crêpes.

Durant cette semaine de vacances, diverses animations ont permis aux enfants de se distraire et d'aiguiser leur gourmandise. Le jour de Mardi Gras, les jeunes et les adultes ont été invités à porter un déguisement et à se munir d'un instrument, flûte, trompette, sifflet ou percussions diverses créées selon le bon plaisir de chacun. A 16 heures, le défilé est parti de la place Mermoz et passé par le centre ville pour rejoindre le casino devant lequel a été effectué un lâcher de bonbons multicolores. Le lendemain a débuté un stage de magie avec Grégory Del Rio spécialisé dans les grandes illusions et la magie de scène.

Vendredi, à 16 heures, ce stage s'est achevé par un spectacle où les enfants stagiaires ont présenté divers numéros. A suivi une grande distribution de crêpes, plusieurs centaines, offertes par les commerçants de Villers, les boulangeries pâtisseries Placier, La Joséphine, la Rose des Sables, l'Epi de Marianne, le charcutier traiteur A la Renommée, les restaurants, la Digue de Villers, le Greenwich, la Coquille en Or et l'Ultimate du casino.



La magie à la portée des enfants

L'office de tourisme et d'animation a organisé sur trois jours un stage de magie pour les enfants avec Grégory Del Rio, un professionnel, dans la salle panoramique du casino. Cette rencontre a connu un énorme succès auprès du jeune public. Sur les 120 inscriptions, seule, une vingtaine a été retenue au grand dam de l'organisatrice, Sophie Millet, qui a promis d'améliorer la formule l'année prochaine. Spécialiste de la close-up, la magie de table, Grégory Del Rio et sa partenaire, Peggy, ont fait rêver les enfants leur mettant le merveilleux à portée de main. Aussi passionné que brillant, Grégory leur a fait partager toutes les émotions de la magie pour qu'ils puissent à leur tour produire un spectacle qui a eu lieu le vendredi 23 dans la salle des fêtes. Accompagnés du magicien, les enfants ont fait sortir de la boîte ou du chapeau magiques les objets les plus divers, exécuté des tours de cartes, confectionné des ballons

sculptés et se sont essayés même jusqu'à la transmission de pensée. De quoi épater tous les copains et les copines !

Grégory Del Rio se souvient que pour lui tout à commencer à leur âge, dès 6 ans, quand ses parents lui ont offert une boîte de magicien. De cette passion est né un grand professionnel qui, aujourd'hui, est devenu un spécialiste de la grande illusion susceptible de faire apparaître sur scène un camion, par exemple. Ce spectacle gratuit a été suivi d'une distribution, elle aussi gratuite, de plusieurs centaines de crêpes confectionnées tout exprès par les commerçants villersois.

Grégory Del Rio a émerveillé les jeunes stagiaires par son habilité à reconstituer une corde coupée en morceaux.





Quelques participants au défilé.

Mardi Gras fêté par les enfants

Ce n'était pas le carnaval de Nice avec ses chars et ses grosses têtes, mais un défilé tout simple dans les rues de la station pour donner aux enfants l'envie de se grimer et de faire la fête avec les majorettes de Lisieux. Deux cents personnes dont une cinquantaine d'enfants costumés avaient répondu à l'invitation de l'office de tourisme d'animer cette après-midi noyée dans la grisaille de cette fin d'hiver. Heureux présage ! Les gouttes avaient cessé de tomber au moment où s'ébranlaient le cortège accompagné des sons des flûtes, trompettes, sifflets et percussions diverses dont chaque participant s'était muni. Sur la place du casino, après le spectacle donné par les majorettes, c'est une pluie de bonbons qui s'est mise à tomber. Les plus avertis s'étaient dotés d'un sac ou d'un panier qu'ils ont rempli copieusement.

Les majorettes de Lisieux ont animé le défilé.



La fée, le clown et la souris ont un large sourire pour fêter Mardi Gras.



Le Calm a ouvert ses portes pour les vacanciers

Durant cette première semaine de vacances communes pour les Parisiens et les Villersois, le Calm, centre d'animation et de loisir municipal, a ouvert ses portes pour proposer des activités sportives aux jeunes en quête de dépense d'énergie.

Ils avaient de quoi s'occuper toute la journée. Le matin, stage de tennis, au début d'après-midi, animation sportive comme le badminton, tennis de table, football, jeux collectifs et traditionnels, puis pour finir, une découverte du tir à l'arc. Ces séances ont connu un beau succès avec une fréquentation d'une vingtaine de jeunes à chaque séance, ce qui réjouit l'animateur, Franck Lebaillif, mais aussi les participants, comme Étienne, 10 ans, qui est venu, chaque jour de Pont-L'Évêque. « *Je passe, dit-il, de bons moments de vacances. Tout est sympa, l'animateur et les copains, je suis heureux de me retrouver tous ensemble* ».

Les équipes sont prêtes et les activités collectives vont bientôt débiter sous le contrôle de Franck Lebaillif.



500 personnes à la chasse aux œufs dans San Carlo

L'office de tourisme a maintenu la tradition pascale en organisant une chasse aux œufs dans le parc de San Carlo, le dimanche de Pâques, en fin de matinée.

Bien avant l'ouverture des portes, parents et enfants se pressaient autour de l'entrée du parc pour occuper les meilleures places et faire une copieuse collecte. Afin d'éviter toute bousculade, l'organisation avait prévu un endroit réservé aux moins de 5 ans pour que chacun puisse éprouver la joie de la découverte. Les friandises réparties par centaines sous les frondaisons du parc ont disparu en quelques minutes dans les poches, voire les sacs gonflés d'œufs en chocolat. Personne n'est reparti les mains vides car une seconde distribution était prévue pour les retardataires.



Reprise des balades nature

Bâtie au pied des falaises, les Vaches Noires, Villers exploite, depuis l'an 2000, ce site naturel d'exception. Ces falaises, hautes de plus de 100 mètres, présentent des formes insolites et un intérêt géologique et paléontologique majeur. Classé « site d'intérêt scientifique et paysager » par le ministère de l'Environnement, il y a 12 ans, l'endroit n'est pas accessible mais on peut le découvrir de la plage, à la marée basse.

« L'office de tourisme, commente David Bickert, directeur, est conscient de cette richesse et de l'enjeu capital que représente sa transmission aux générations futures ». D'où un vaste programme de sensibilisation à l'environnement avec les balades nature « Villers, terre de géologie » qui représente, tout au long de l'année, 200 départs.

De 2 163 participants en 2005 à 2 947 en 2006, ces balades enregistrent un succès de plus en croissant. « Afin de développer l'activité, un second guide en la personne de Camille Lemonnier, vient d'être engagé pour accueillir davantage de groupes et de scolaires » souligne le directeur. De plus, tous les jours, en juillet

et en août, une balade mènera vers le site sur le thème des dinosaures ou des Vaches Noires concernant la géologie.

D'autres lieux sont concernés par ces visites, le marais, la campagne avec ses colombages et ses paysages et la découverte du milieu marin.

Des visites exceptionnelles sont également programmées: au printemps, les 27 avril et 1er mai, pour l'opération « La Normandie se découvre », le 19 mai, balade nocturne pour la nuit des musées, les 5 et 7 juin, avec les Échappées Belles, visites adaptées pour les personnes handicapées ; en été, le 21 juillet, visite nocturne des falaises, les 16 juillet et 13 août, en partenariat avec la SNCF, la traversée Villers-Houlgate par la plage et retour par le train ; en automne lors des journées du patrimoine, les 15 et 16 septembre.

Pratique: Programme à venir en février, le 19, à 14h30, le 20, à 15h, le 21, à 15h30, le 22, à

14h30, le 26, à 11h, le 27, à 10h30 puis à 14h30, le 28, à 14h30. Tous les départs ont lieu à l'office de tourisme.

Campagne d'hiver

Pour les Offices de Tourisme, l'hiver est traditionnellement la saison des actions de promotion extérieure. Cette année, c'est la Belgique qu'a choisi l'Office de Tourisme pour faire connaître la station. Un choix qui ne devait rien au hasard, s'inscrivant dans la continuité d'actions antérieures (venues de journalistes belges, fête de la Coquille consacrée à la Belgique) et dans le cadre d'un partenariat avec le Comité régional du Tourisme de Normandie qui organise chaque année un salon spécial Normandie dans une ville belge. L'opération s'est déroulée à Courtrai les 3 et 4 mars dernier et a rencontré un vif succès, avec près de 10.000 visiteurs. De nombreux exemplaires de la brochure touristique ont été diffusés ainsi que des informations sur les balades nature Villers Terre de Géologie qui ont suscité un réel intérêt.

La documentation 2007 est arrivée

Pour répondre à l'allongement de la saison touristique, l'Office de Tourisme édite ses documents de plus en plus tôt. Vous trouverez donc déjà sur nos présentoirs :

- la brochure touristique hébergement - restaurants 2007
- le guide de séjour 2007, sorti dès la fin du mois de mars
- le guide des animations 2007
- le plan de la station
- le programme annuel des balades nature Villers Terre de Géologie
- le dépliant de présentation des nouveaux rendez-vous des arts proposés par l'Office (visites découverte du patrimoine, conférences artistiques, stages d'art culinaire)

La nouvelle charte de communication de l'Office se met progressivement en place sur l'ensemble de ces documents.

Abonnez-vous à la E-newsletter de l'Office de Tourisme

La E-newsletter (autrement dit la lettre d'information électronique) de l'Office est opérationnelle depuis le mois de décembre 2006. Elle est destinée à tous ceux qui veulent être tenus informés régulièrement de l'agenda des animations de Villers. Trois formules d'abonnement sont proposées : programme hebdomadaire, lettre mensuelle, alertes grands événements. Le tout est évidemment gratuit. Pour en savoir plus et vous abonner directement en ligne, connectez vous vite sur www.villers-sur-mer.fr.

Villers s'affiche à l'espace boutique

Le 7 octobre 2006, l'Office de Tourisme a participé à une grande vente qui se tenait à la salle Drouot Richelieu et a fait l'acquisition d'une superbe affiche ancienne de la station, qui vient enrichir le patrimoine local. Joliment encadrée, elle orne désormais le nouvel espace boutique de l'Office de Tourisme inauguré le 24 février dernier. Une très belle reproduction de cette affiche est en vente au prix de 20 € de même qu'une reproduction de la célèbre affiche de Roger Broders. A noter, l'ensemble de la décoration murale de l'Office de Tourisme a été repensé à l'occasion de l'ouverture de l'espace boutique, autour d'images grand format présentant les différentes facettes de la station.



Un espace boutique à l'office de tourisme

La réussite des festivités du 150^e anniversaire de la station ainsi que celle de la vente des produits dérivés liés à ces manifestations ont donné l'idée à son directeur, David Bickert, de développer au sein de l'office de tourisme un espace d'accueil et de vente de produits liés à l'image de Villers.

Une salle s'étant trouvée disponible, elle vient d'être aménagée très agréablement pour y accueillir prochainement tous ceux qui fréquentent la station et qui sont à la recherche d'une documentation ou qui participent à l'une des balades nature. « Il n'est pas question pour l'office de tourisme de concurrencer le commerce local, précise David Bickert. Nous voulons que ces visiteurs, nouveaux et habitués, deviennent des ambassadeurs de la station ».

Seront déclinés des produits « découverte » sur la nature et la géologie. « Les amateurs de balades vers les Vaches Noires y trouveront une suite logique et approfondie sur ce qu'ils ont vu sur le terrain ». Une occasion d'amplifier par le livre ses connaissances, que ce soit pour les petits ou les adultes. Les articles propageant l'image de Villers seront rigoureusement sélectionnés : tee-shirt, cartes postales anciennes (nouveau tirage), posters des Vaches noires et prochainement reproduction d'affiches touristiques de la station. « L'image du dinosaure trônant devant l'office de tourisme ne sera pas oubliée, ajoute le directeur. On la retrouvera sur d'autres produits ». Enfin, les gourmands pourront goûter à des produits du terroir élaborés par des producteurs villersois : cidre, calvados, pommeau, confitures et miel. « Notre objectif, conclut David Bickert, c'est de monter progressivement en puissance et d'offrir toujours des nouveautés pour avoir un lieu d'accueil le plus agréable possible et un complément à la visite du musée paléontologique ».

Paméla, une des hôtesses chargées d'animer la boutique de l'office de tourisme.



VIE ASSOCIATIVE SPORT

A.S.V.B.B

La compétition continue malgré les intempéries de cet hiver

Chez les seniors la première fait un bon parcours et peut espérer jouer les trouble fêtes pour la fin du championnat, la réserve quant à elle peut encore croire à la montée en division supérieure et les vétérans évoluent toujours dans une très bonne ambiance.

Chez les jeunes, les résultats des championnats « automne » :

- Les 18 ans terminent 9^e, les 15 ans 5^e, les treize ans 5^e
- Les benjamins, poussins et débutants ont évolué dans différents plateaux, ils repartent au printemps dans leur championnat respectif.

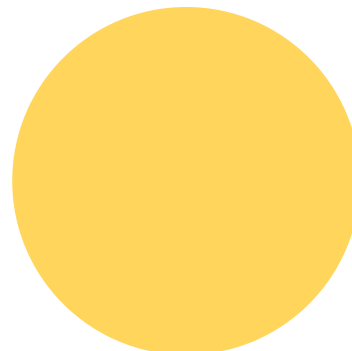
Nous tenons à remercier «Le Cocci market» (face à la poste) pour sa participation à l'achat d'un jeu de maillots pour les 18 ans et Le Casino de Villers-sur-Mer (Groupe Tranchant) pour avoir également participé à l'acquisition de Vestes Parkas pour les seniors.

Alors surtout, n'hésitez pas à venir nous voir pour encourager nos équipes, et Vive le foot !

Des maillots pour l'équipe des 18 ans de l'ASVBB

Avec ses 130 licenciés, l'association sportive de Villers-Blonville-Bénerville (ASVBB) présidée par Jean-Claude Demorieux dispute le championnat du Calvados dans neuf catégories. Pour sa part, l'équipe première évolue en première division départementale avec de bons résultats qui la placent dans la première moitié. Depuis 3 ans, une équipe de jeunes, les 18 ans, manquait à l'appel. Pour cette reprise des compétitions, après la trêve hivernale, une quinzaine de jeunes ont souhaité rechausser les crampons. Un entraîneur a été trouvé en la personne de Thierry Mabire et un commerçant local, Coccimarket, leur a offert un jeu de maillots. Samedi, ils étaient fin prêts pour affronter leurs adversaires du jour, Hérouville-Saint-Clair.

La toute nouvelle équipe des 18 ans de l'ASVBB, leur entraîneur, Thierry Mabire, et un dirigeant, Guy Lebaillif.



Tennis Club

La fréquentation du tennis club durant l'année 2006 s'est maintenue par rapport à 2005. Nous notons néanmoins une forte augmentation des journaliers qui peut s'expliquer en partie par la météo parfois capricieuse.

Le tennis club accueille maintenant plus de 400 adhérents et nous espérons vous voir encore très nombreux cette année.

Les terres battues ont été préparées pour la plupart pour les vacances de Pâques.

5 équipes villersoises (4 chez les hommes et une chez les femmes) ont été engagées pour le championnat d'hiver. L'équipe hommes des + de 45 ans a fini championne du Calvados.

Pour le championnat de Printemps, ce sont 12 équipes qui sont engagées : 3 équipes jeunes (2 filles ; 1 garçon,) ; 3 équipes séniors (2 hommes ; 1 femme) et 6 équipes vétérans (2 femmes ; 4 hommes).

Plusieurs tournois (homologués) sont prévus durant l'année :

- Tournoi des jeunes du 14 au 21 avril 2007-03-10
- Tournoi des jeunes du 8 au 15 juillet 2007
- Tournoi séniors (Grand prix de la ville de Villers) du 28 juillet au 5 août 2007
- Tournoi des vétérans du 11 au 18 août 2007

En ce qui concerne les courts couverts, la mairie nous a dévoilé le projet du bâtiment qui a recueilli un vif succès au sein du bureau. Les travaux devraient commencer durant le dernier trimestre 2007.

En ce début d'année 2007, Bernard Xavier part à la retraite après 20 années passées au sein du club en tant que jardinier et pour l'entretien des courts.

Pour tout renseignement, nous contacter au 02.31.87.52.40

Un titre de champion du Calvados pour le Tennis Club

L'équipe de plus de 45 ans du TC Villers a affronté, en finale départementale, Démouville, dans la salle de sports de l'ensemble sportif. Composée de Lionel Legeay, Denis Gatelais et Alvar Rebelo, l'équipe a remporté facilement la rencontre sur le score de 3 à 0.

Cette victoire vient amoindrir les regrets de la finale régionale perdue contre Saint Pair, un club de la Manche.

RAID NATURE LONGITUDE ZERO

La nouvelle saison commence pour les membres de l'association qui vont pouvoir arborer des tenues toutes neuves, grâce au soutien du Casino de Villers, de l'Hôtel IBIS et du restaurant Le MERMOZ. Encore merci de leur contribution. Présentation dans la prochaine Lettre de Villers.

Le Raid des Vaches Noires 2007 est en préparation avec un parcours en grande partie renouvelé cette année.

Nous vous donnons rendez-vous sur notre site www.raidlongitudezero.com pour plus d'infos et pour suivre les résultats de nos équipes.

Si vous voulez partager nos entraînements, n'hésitez pas à nous contacter au 06 76 85 52 49.

Bonne saison sportive à toutes et à tous.

L'équipe présente à L'Hivernale du Raid Normand - course à pied de nuit en orientation de 50 km.

De droite à Gauche : Fabrice BLOT, Pamela BARTHELEMY, Arnaud HUET et Jean-Luc LAFFERS



| Date | course | randonnée |
|----------------|------------------------------------|----------------------------------|
| 04.03.07 | MALTOT(ASPTT) | |
| 18.03.07 | ARGENCES (Cht régional) | |
| 25.03.07 | | COURTONNE (ECT Lisieux) |
| 01.04.07 | La CHETOR (ECT Lisieux) à MOYAUX | |
| 15.04.07 | La pays d'auge (AJV) à CLARBEC | |
| 22.04.07 | | ST GATIEN (AS Genneville) |
| 13.05.07 | Coupe des martiens (AUNAY) à AUNAY | Coupe des martiens rando |
| 20.05.07 | Chpt national à AVALLON | Pays de Falaise |
| 27.05.07 | | St Rémy/Orne (Caen Bikers) |
| 03.06.07 | | Fêtes de mères (ECT lisieux) |
| 24.06.07 | Coupe des marais (AJV) à Blonville | Coupe des marais |
| 01.07.07 | | Enfer vert Thury Harcourt |
| 08.07.07 | | Monts d'Eraines (AS Genneville) |
| 19.08.07 | La Saint Ouen à Genneville (AS) | La Saint Ouen |
| 26.08.07 | | Raid (VV Muance)PT d Ouilly |
| 02.09.07 | La bayeusaine (run & bike) | La foitre à tout à AUNAY |
| 09.09.07 | | Les 2 vallées (Feugerolles) |
| 16.09.07 | 10ème 6H (AJV) par équipe de 3 | |
| 07.10.07 | | Maltot (ASPTT) |
| Du 10 au 14.10 | Roc d'azur FREJUS | |
| 21.10.07 | | Les feuilles mortes (ECT)Argence |
| 28.10.07 | Cerza LISIEUX | Rando d'automne (Villers bocage) |
| 04.11.07 | | Parfouru sur odon |
| 11.11.07 | | Le locheur |
| 18.11.07 | | Crêtes de fontenay |
| 25.11.07 | | Les pépinières (Falaise) |

Volley Ball

Situé sur la plage devant le casino, l'espace volley-ball vous accueille dans un décor unique durant tout l'été sur deux terrains.



D'autres grands tournois sont organisés tout au long de l'été : renseignements Villers Animation et Loisirs – Tél. : 02 31 14 65 18

- **Dimanche 8 juillet** : Beach Tour Villers
- **Samedi 21 juillet** : Tournoi Robin
- **Samedi 28 juillet** : Tournoi surprise
- **Samedi 11 août** : Tournoi du Moniteur
- **Samedi 18 août** : Tournoi Calda
- **Samedi 8 septembre** : Tournoi de clôture parrainé par l'Amicale des Internationaux français de Volley-Ball

FORMULE DE JEU

Le volley-ball de plage se pratique sur le sable avec des équipes de 3 joueurs sur un terrain de 8m x 8m. La plupart des règles sont identiques au volley-ball pratiqué en salle. Les parties sont souvent spectaculaires, le sable offrant des possibilités que n'offrent pas les surfaces dures et permettant ainsi à des joueurs ne disposant pas d'une très grande technique de s'exprimer avec bonheur, en défense notamment.

STAGES

Des formules d'initiation et de perfectionnement vous sont proposées dans le cadre du CALM

TOURNOIS

Des tournois amicaux vous sont proposés chaque vendredi à partir de 14h30 sur la plage.

UN EVENEMENT EXCEPTIONNEL :

LE BEACH TOUR 14

Organisé pour la première fois il y a six ans, sous l'égide du comité du volley-ball du Calvados, ce tournoi rassemble les meilleurs joueurs et joueuses de Beach vivant ou séjournant en Normandie, du début du mois de juin jusqu'à la mi-septembre. Il comprend, selon les années, de 6 à 10 étapes et, à l'occasion de l'étape finale, récompense, grâce au système de classement individuel, les joueurs les plus assidus et les plus réguliers. Jusqu'à présent, toutes les finales se sont déroulées à Villers-sur-Mer dont les responsables du volley ont, il est vrai, grandement contribué au succès de cette compétition.

VOLLEY-BALL - Sur la plage face au Méridien

Inscriptions stages à l'Office de Tourisme - Tél. : 02 31 87 01 18

Contact tournois : Christian CALDAGUES

L'A.D.M.R. est dans votre commune

Nous mettons à votre service, le premier réseau de proximité

Depuis 1945, l'A.D.M.R. innove en matière de services à domicile. Les personnes bénéficiaires qui nous font confiance vivent mieux et plus longtemps chez elles grâce à nous :

« UN SOURIRE AU QUOTIDIEN »

L'A.D.M.R. du Calvados

Créée en 1953 c'est :

- 54 associations locales
- 7 associations de portage de repas
- plus de 1 100 responsables bénévoles
- plus de 10 000 heures de formation distribuées aux bénévoles et aux salariés
- plus de 10 500 personnes aidées
- plus de 1 500 000 heures d'intervention

NOTRE ASSOCIATION

Loi 1901 à but non lucratif.

Animée par des bénévoles du terrain, une équipe de plus de 40 salariées vous accompagne chez vous dans tous les actes de la vie quotidienne :

- nous vous proposons des services adaptés à vos besoins
- nous allons vers vous, nous sommes à votre écoute pour vous rendre le meilleur service
- nous trouvons ensemble, la solution qui vous convient.

Les Services A.D.M.R.

Peuvent dans certains cas être pris en charge par l'Etat, les collectivités locales ou les organismes sociaux (une participation personnelle est calculée en fonction de vos revenus).

- 50% de leur coût sont déductibles de vos impôts
- les bénévoles vont vers vous et s'occupent de toutes les démarches administratives. Nous sommes agréés et conventionnés, ils trouvent le meilleur financement et vous proposent la solution la plus avantageuse.

La charte de qualité de l'A.D.M.R. vous assure :

- le respect de votre liberté
- les services les mieux adaptés
- le suivi des interventions
- un personnel qualifié

CONTACTEZ NOUS

Permanences :

Lundi et Mercredi de 13h30 à 17h - Mardi et Vendredi de 9h à 12H
Jeudi de 9h 30 à 12h et de 14h à 17h

10 rue Boulard
14 640 VILLERS-sur-MER
Tél : 02 31 81 59 33

VIE ASSOCIATIVE

L'A.S.P.E.C.

Association de soins palliatifs en Calvados

Cette association dont la mission principale est d'accompagner les personnes atteintes de maladie grave en cours d'évolution, des personnes âgées dans des périodes difficiles et parfois jusqu'au « bout du chemin » a son siège social à Caen.

Des bénévoles : hommes et femmes interviennent au Centre François Baclesse, dans des maisons de retraite et chez des personnes à domicile (souvent prise en charge par l'HAD).

Cette association tout comme celle de Lisieux ne peut suivre ces malades que dans un rayon de 20km. Lorsque ces personnes rentrent chez elles, hors du périmètre, elles n'ont plus la possibilité d'intervenir. C'est pourquoi nous avons décidé de créer une antenne qui pourrait prendre le relais sur le littoral allant de Cabourg à Trouville. Elle peut également être présente sur la demande des médecins traitants, des cabinets infirmiers, des organisations d'aides aux personnes âgées, de la famille.

Cette antenne a son siège à la mairie annexe : 8 rue Boulard, et nous remercions Mr Vauclin, Maire de Villers qui nous a accueillis, ce qui nous a permis de pouvoir être reconnus officiellement. Nous intervenons déjà sur Blonville, Deauville en milieu hospitalier et à domicile.

Cet accompagnement n'est en aucun cas une prise en charge psychologique, ce n'est pas non plus un remplacement des auxiliaires de vie ou des aides à domicile, ce n'est absolument pas notre rôle. C'est avant tout une écoute, une présence, permettant à la personne de parler d'elle-même, de son vécu, de sa maladie, de dire ce qu'elle n'ose pas exprimer à ses proches, de peur de les peiner et aussi pour les protéger. C'est aussi un partage avec les familles, les proches, une présence attentive.

Les bénévoles reçoivent des formations initiales et continues, ils participent à des groupes de paroles avec des psychologues. Ils doivent faire preuve de qualités d'écoute et d'ouverture à l'autre. Ils sont tenus au devoir de réserve.

Si vous désirez nous rejoindre ou si vous pensez que nous puissions vous être utiles dans ces moments de la vie auxquels personne ne peut échapper nous sommes à votre disposition.

A.S.P.E.C. (coordinatrice Louise Sirakian)
Permanences : le mardi de 14h à 17h
Antenne de Villers-sur Mer
Mairie annexe - 8 rue Boulard - 14640 Villers-sur-Mer
Tél. 02 31 87 64 13

VIE ASSOCIATIVE

20 ANS

Les vingt ans de Villers Accueil

Vingt ans, ça se fête ! Villers Accueil n'a pas manqué de célébrer cet anniversaire à l'occasion de son assemblée générale, vendredi, dans la salle panoramique du casino, en présence de 150 personnes.

Durant ce laps de temps, trois personnes se sont succédés à la présidence, tout d'abord Catherine Vincent qui a créé l'association avec Marie-Annick Gouret, puis Pierre Usselman durant presque 10 ans et enfin André Casna, l'actuel président. Chacun a apporté sa pierre pour faire de Villers Accueil un organisme où près de 250 personnes aiment se retrouver dans des ateliers de travaux manuels, dans des sorties pédestres, des visites à la découverte de sites de la région ou lors d'un voyage dans un pays voisin et même encore autour d'une bonne table. « *Quel plaisir de vivre un atelier animé, heureux de s'activer dans une convivialité totale !* » résume André Casna. A cette joie s'ajoutent également des qualités de cœur. Chaque année, responsables d'atelier et bénévoles s'activent pour confectionner des objets les plus divers qui seront mis en vente au cours du Téléthon. « *La recette 2006 s'est élevée à 4766,50 €, rapporte le président. Un des meilleurs résultats dans le Calvados, considérant le nombre de notre population* ».

Villers Accueil

Le printemps est là et il nous sourit. Nous n'avons pas trop souffert de cet hiver plus pluvieux que rigoureux. Faut-il s'en plaindre ? Nous avons fêté, le 16 février 2007, nos vingt ans. Nos regards se portant sur nous, ne font refléter aucune ride, bien au contraire. Notre association se renouvelle sans cesse, nos ateliers, grâce à nos responsables éminents, sont en plein essor, et nous avons l'espoir de penser que nos adhérents s'y sentent bien. Notre assemblée générale a développé nos activités de voyages, l'approbation a été unanime. Que tous en soient remerciés.

Ce trimestre, le deuxième déjà, nous verra continuer nos sorties. Nous avons prévu des sorties pédestres et promenades variées, des visites de notre région. Etretat, Fécamp, Pont l'Evêque, la COGEMA à la Hague, un spectacle au CID, une sortie restaurant, une visite parisienne. Vous recevrez le programme détaillé par courrier, si vous ne l'avez déjà.

Notre exposition annuelle se tiendra du samedi 11 août au jeudi 16 août de 10h à 12h30 et de 15h à 19h au 1^{er} étage de la mairie annexe. Nous vous attendons tous !

Notre grand voyage se fera cette année au Tyrol avec départ à l'aéroport de Saint Gatien.

Notre association se fera toujours en plaisir de vous accueillir, c'est notre raison d'être, tous les vendredis de 10h à 12h au rez-de-chaussée de la mairie annexe.

Nous recevons tout le monde dans le respect des règles associatives.

A très bientôt.

En mars, de nombreuses sorties pédestres sont programmées. Le 5, à Cabourg, 8 km ; le 12, à Grangues, 6 à 8 km ; le 19, à Victot Pontfol, 12 km ; le 28, à Salenelles, 6 à 8 km. Le mercredi 14, ce sera la visite de la fromagerie de Livarot et de la distillerie de Vimoutiers. Le jeudi 22 est prévue une sortie restaurant au lycée Jean Jooris de Dives. Au cours du 2^{ème} trimestre sont prévus le spectacle de Michel Leeb au CID de Deauville et la visite de la Cogéma à La Hague en mai. En septembre, les inscriptions sont déjà en cours pour un voyage au Tyrol. La vente exposition de Villers Accueil aura lieu du 11 au 16 août.

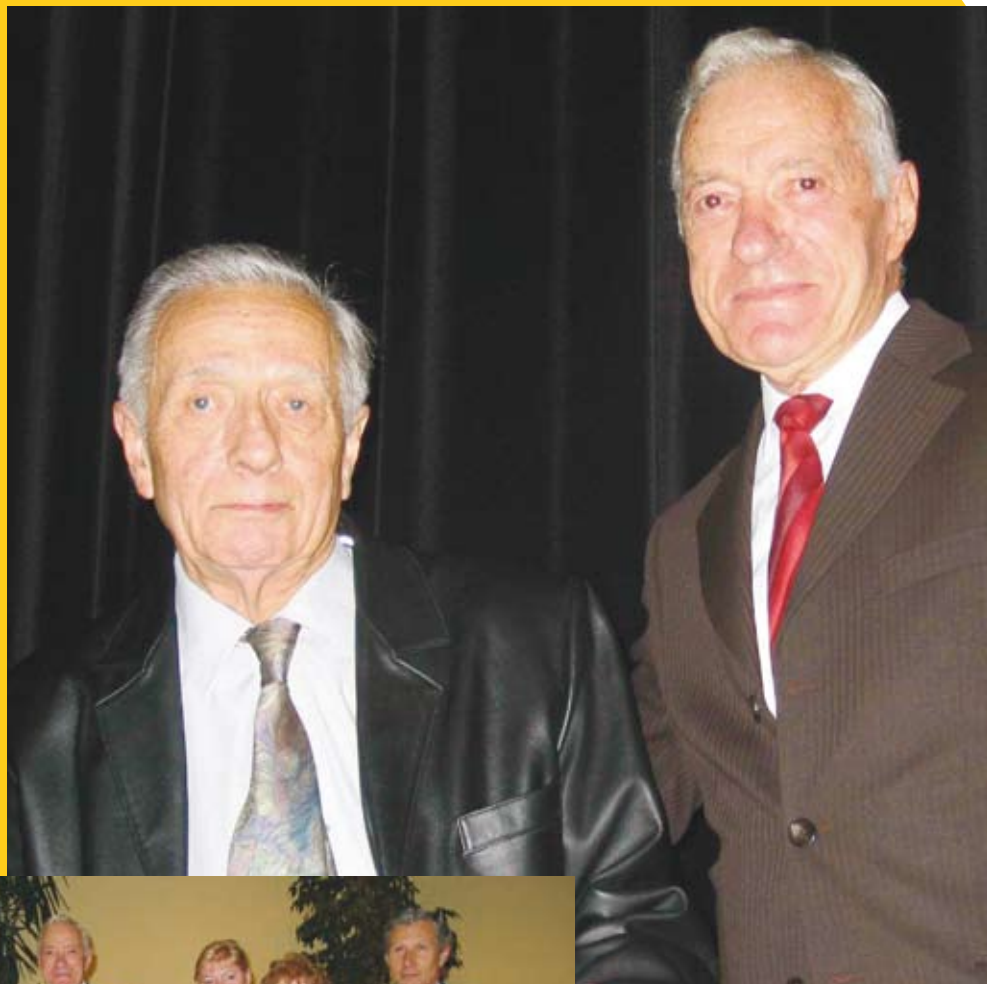
Pour conclure, Gérard Vaclin s'est réjoui de voir une association aussi vivante et a annoncé les débuts des travaux de la future maison des associations qui permettra à Villers Accueil de mieux vivre sa vie associative.

TELETHON 2006

Depuis plus de 10 ans notre association « Villers Accueil » participe et depuis 4 ans organise le Téléthon.

Les ateliers multiples de l'Association travaillent depuis plusieurs mois à la création d'objets originaux, de peinture à l'huile, d'aquarelles, de cartes brodées ou peintes à la main. Le clou et gros lot de la tombola que nous avons organisée cette année a été un jeté de lit de 2 mètres sur 2 mètres, totalement fait main ayant demandé des centaines d'heures de travail tant dans sa technicité que dans son originalité. Nous avons mis tout notre cœur et notre abnégation dans ces réalisations.

Nous avons réalisé cette année une recette, tous postes confondus, de 4766,50 euros battant notre record. Cette recette a été versée intégralement au Téléthon. Soyez tous remerciés de votre bon cœur. Nous sommes tous concernés et tous ensemble transformons notre espoir en certitude. La recherche devient traitement. Merci à tous



Pierre USSELMANN, ancien président, a été honoré par André CASNA.

André CASNA et les animateurs de Villers Accueil.

L'assemblée générale a été suivie par de nombreux adhérents.



Association paléontologique de Villers sur Mer

En quelques lignes,

Reportons-nous un instant en arrière jusqu'au 15 janvier 2007. Un calme inhabituel règne au siège de l'Association paléontologique. La secrétaire contemple avec satisfaction une grande pile d'enveloppes destinées à diffuser à des adhérents qui piaffent d'impatience la chronique de l'année 2006 en même temps qu'une lettre enjôleuse leur rappelant qu'aucun bouclier ne les dispense du paiement de leur cotisation. Précisément le trésorier savoure sa satisfaction d'avoir investi dans un ticket de loto, certainement gagnant, le dernier euro qui restait dans la caisse à la fin de 2006. Un Vice Président attend d'un instant à l'autre que Charles Darwin lui confirme qu'il assurera la conférence de printemps. L'autre Vice président vérifie la taille des vitrines car Lucy lui a annoncé son intention d'y passer ses vacances de juillet dans le cadre de l'exposition estivale. Toujours modeste, confortablement assis dans le célèbre fauteuil aux ammonites de Postel, le Président se rémémore que Charles-Quint avait choisi pour devise A.E.I.O.U. (Austriae est imperare orbi universo) ce qui peut certes se traduire pour les lecteurs peu familiers des pages roses du dictionnaire par « il appartient à l'Autriche de dominer le monde » mais aussi, pourquoi pas, par « il appartient à l'association d'imprimer pour le monde entier ».

Las un E-mail vient troubler cette douce quiétude : l'Echo des falaises est non seulement introuvable mais même inconnu dans les bibliothèques de Moscou. Ainsi la perestroïka a permis aux russes de découvrir les charmes des petits lapins de Playboy mais pas la paléontologie des Vaches Noires. Bien entendu, que le lecteur se rassure, notre petit monde s'agite aussitôt et la lacune est vite comblée.

Mais pourquoi ce subit intérêt à l'ombre du Kremlin pour les fossiles villersois ? Tout surpris de comprendre aussi facilement la langue russe les administrateurs de l'association lisent alors attentivement et en détail le mail qui a interrompu leur assoupissement pour y apprendre que « the reference section for the Callovain/Oxfordien) pourrait se situer dans une carrière de Dubki, petit village proche de Saratov sur Volga. Or cette limite, dite Cl/Ox passe aussi au pied des Vaches Noires dans la partie des Falaises qui disparaît sous les sables de l'estran.

Il s'en est suivi un intense échange de mails et l'espoir d'une présentation dans un prochain Echo des Falaises de la coupe de Dubki afin que soient facilitées les comparaisons avec notre propre section.

Il est très improbable que le premier Magistrat de Villers n'ait jamais eu le temps de rêver, avec un peu d'envie, à son homologue parisien en train de contempler l'entrelacs multicolore des lignes figurant sur le plan du métropolitain pour y former un tableau digne d'une exposition d'art contemporain. Si par extraordinaire cela avait été le cas que Monsieur le Maire de Villers se console : derrière le plan du métro se dissimulent des candidats au suicide, des citoyens inciviques, des SDF, des conflits sociaux qui sont autant de cheveux blancs pour l'édile parisien alors qu'à Villers l'oaristys (étreinte amoureuse pour les amateurs de mots croisés) voluptueux du Méridien de Greenwich et de la limite Cl/Ox ne lui attire que de paisibles amateurs de curiosités géographiques ou paléontologiques.



Comité de Jumelage

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 8 FEVRIER 2007

L'Assemblée Générale du Comité de Jumelage de Villers-sur-Mer s'est déroulée le 8 Février 2007, sous la Présidence de Monsieur Gérard VAUCLIN Maire. Monsieur Maurice GOZLAN a ouvert la séance en présentant le rapport moral de l'année et en constatant que le nombre d'adhérents est en progression. Par ailleurs il a remercié toutes les personnes et services qui ont contribué au bon fonctionnement de l'Association. Les activités de l'année ont été diverses et variées.

En AVRIL 2006 réception de nos amis de Wickham.

En JUIN 2006 Une délégation s'est rendue à Boffzen pour fêter les 150 ans de cette Ville.

En AOUT 2006 exposition de photos retraçant l'historique du Comité de Jumelage

Un Cours d'Anglais pour les scolaires (lycées et collège) a eu beaucoup de succès.

Evidemment les cours d'Anglais pour adultes continuent toujours toute l'année

Pour 2007, les projets suivants sont été présentés :

Un voyage chez nos amis de Wickham est prévu pour le week-end de la Pentecôte : une quarantaine de participants sont déjà inscrits.

Les cours d'Anglais de vacances (Août) vont être renouvelés.

A l'occasion du pique-nique géant du 14 Juillet, nous prévoyons une action pour promouvoir le programme de notre association.

Une brocante début Juillet

Un diner dansant début décembre

Un voyage à Boffzen en Novembre (des contacts sont en cours) pour fêter le 30ème anniversaire de notre jumelage et, d'autres projets que nous sommes en train d'étudier

A la suite de cet exposé, Monsieur le Maire a pris la parole pour exprimer sa satisfaction et nous assurer de l'aide de la Municipalité et nous a tracé le long cheminement de ce comité ou il a été une des chevilles ouvrières. Ensuite le vote pour la nomination du nouveau comité a eu lieu qui a été renouvelé comme suit :

PRRESIDENT : Mr Maurice GOZLAN

Vice-PRESIDENTS Mr François DEMAISON

Mme Joëlle DELANGE (Angleterre)

Mme Nelly SENDUR (Allemagne)

TRESORIERE : Mme Marie Laure GUERIN

TRESORIER Adjoint Mr Eugène LEPLOMB

SECRETAIRE : Mlle Laëtitia LOIR

SECRETAIRE Adjointe : Mme Gladys VIGNET

La séance s'est terminée dans la cordialité par le verre de l'amitié

VIE ASSOCIATIVE

ADIPRO

Association de Développement des Intérêts es Propriétaires et Occupants de Villers Est

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 7 avril 2007.

Rappel de nos objectifs :

- Réunir nos adhérents pour promouvoir et faciliter de bonnes relations et créer des liens de solidarité
- Informer nos adhérents des projets et du devenir de Villers-sur-mer
- Assurer notre représentativité auprès du public, des administrations et de la commune
- Etudier toutes les questions concernant Villers ou pouvant exercer une influence sur la station
- Contribuer à la vie et à l'animation de Villers, à la promotion et à l'aménagement du site
- Participer aux commissions ou délibérations en Mairie

Nous recueillons les suggestions de chacun, pour aider la municipalité dans ses choix et orientations.

Contact : Françoise LECHAUX, Présidente : 02.35.23.52.70
/ 02.31.88.15.28

Gérard RAMPON, Trésorier : 02.31.14.01.76

Anciens combattants

Toujours une activité constante pour les anciens combattants

Vendredi matin, les anciens combattants se sont réunis en assemblée générale, salle Bagot, autour de leur président, Michel Vancoille, du représentant du bureau départemental, Maurice Page, et du maire, Gérard Vauclin.

L'association perpétue sans faille le devoir de mémoire et son activité est constante tout au long de l'année par sa présence à toutes les cérémonies officielles que ce soit à Villers, Auberville et Saint-Vaast-en-Auge. Comprenant 75 adhérents malgré les trois décès de l'an passé, la section enregistre quatre nouvelles inscriptions, Jean-Claude Besnier, Jacques Duong, Christian Miet et Michel Poulain.

Suite à la construction de Maison des Associations, la ville a dû déplacer d'une vingtaine de mètres le monument aux morts pour l'installer dans un square, face à l'église. «L'aménagement s'est fait en relation avec le bureau des anciens combattants», signale le maire. De part et d'autre du monument se trouveront une stèle à la mémoire des soldats décédés sur le territoire de la commune lors du débarquement de 1944 et un mât pour supporter un drapeau tricolore.

Sur le plan financier, les comptes enregistrent un déficit de 539 €. Un déficit provoqué par le non-versement de la subvention municipale de 1 500 € en 2006. «Nos réserves étaient trop abondantes» explique le président qui recherche toujours un porte-drapeau et un secrétaire.

Michel Vancoille, président, et Gérard Vauclin, maire, sont entourés des membres du bureau.



Création de l'Aéroport de Villers sur Mer (suite)



En avril, les poissons volent et atterrissent à Villers...

Hippodrome de Deauville Clairefontaine

A l'occasion du **Prix de la Ville** de **Villers sur Mer**

Jeudi 19 juillet **Grande soirée Nocturne** 7 courses de Trot.

Tarif : 3€
GRATUIT -18ans

**Venez participer
à la fête !**

Animations tout au long de la soirée avec les dinosaures de la Ville de Villers. Grande chasse au trésor.

Mais aussi : Baptêmes de poneys et d'ânes, Circuit Mini voitures MSA RENAULT, garderie gratuite et encadrée, barbe à Papa et Pop corn offerts...

Animations à partir de **16h00**
Début des opérations **17h30**

Informations
02 31 14 69 00

JOURS DE COURSES

Juillet : 4, 6, 8, 10, 15, 19, 22, 30 • Août : 3, 6, 10, 13, 14, 22, 23, 25, 27 • Octobre : 20, 27

Route de Clairefontaine • 14800 Tourgéville
<http://www.hippodrome-deauville-clairefontaine.com>

Les Hippodromes de Deauville.
on y court, on y revient !



Prix de la Ville de Villers sur Mer

INVITATION

En découpant et présentant ce bulletin à l'entrée de l'hippodrome, vous entrez gratuitement sur l'hippodrome ce Jeudi 19 juillet.

Nom :
Adresse :

Prénom :

E-mail :

ÉTAT CIVIL

Naissances

Raphaël VIGNET, né le 08 janvier 2007

Manon VIGNET, née le 02 février 2007

Mathys COQUET, né le 14 février 2007

Mariage

Monsieur Christian MEURIOT et Mademoiselle Isabelle VARIN,
le 02 décembre 2006

Décès

Madame Evelyne MANCEAU décédée le 22 février 2007

RENDEZ-VOUS LUDIQUES
Autour des dinosaures



1^{ère} Dino Parade pour fêter le retour du dinosaure Samedi 23 juin

Le spectaculaire dinosaure de verdure planté face à la mer est devenu au fil des ans l'emblème de Villers.

Pour la deuxième fois, nous fêtons son installation annuelle. C'est l'occasion de découvrir la conception de cette œuvre monumentale, de saluer le fabuleux travail des jardiniers de la ville et de se retrouver dans une ambiance conviviale et festive.

Pour la 1^{ère} fois cette année, la DINO PARADE

avec tous les enfants des écoles de Villers déguisés en dinosaures, les jardiniers de la ville, l'orchestre New Marching Band... Des sculptures effrayantes de dinosaures, réalisées par les enfants, seront exposées sur la place Mermoz.

Tout le monde est invité à participer au défilé ! Avec un masque de dino ou une combinaison verte !

Rendez-vous à 10h30 au jardin public pour le départ du cortège - défilé en ville jusqu'à la place Mermoz

Présentation des jardiniers et pot d'amitié offert à la population

Rendez-vous vers 11h30 sur la place Mermoz autour du dinosaure de verdure

Le Dinosaur de Villers, une oeuvre monumentale :
7m de haut
12m de long
9 000 plants

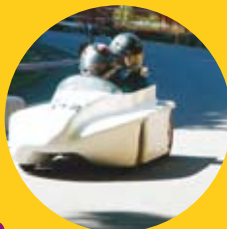
GRAND ÉVÉNEMENT

Auto-Rétro

Samedi 2 et dimanche 3 juin

Le rendez-vous incontournable des passionnés de vieilles carrosseries

Des dizaines d'amoureux de belles carrosseries de toutes époques font le déplacement pour exhiber leurs bijoux automobiles, répondant ainsi à l'invitation de Marcel Tillard, président d'honneur du «Lisieux Auto-Rétro». Le temps d'un week-end, les rues de la commune renouent avec une époque révolue, une époque où les voitures n'avaient ni ABS, ni ceintures de sécurité. Au programme : concours d'élégance, défilé, promenades, expositions... et en nouveauté 2007 : des courses de caisses à savon.



Samedi 2 et dimanche 3 juin Pour tous les nostalgiques

Reconstitution d'une véritable station service de 1960

Vrai musée vivant, avec une multitude d'objets authentiques : pompes à essence, affiches, pancartes, ustensiles divers, anecdotes et photos souvenirs...

Le décor parfait pour des clichés inoubliables !

Sur la digue face au Casino le 2 juin - Sur le parking face à l'entrée du Casino le 3 juin

Samedi 2 juin Pour les fous de vitesse et de sensations fortes

Le rendez-vous des caisses à savons

Démonstrations et descentes avec le public

De 14h à 18h - Parcours : rues Convers, Koechlin, Castelnaud, Feine > arrivée rue Michel d'Ornano

Bourse aux échanges des collectionneurs De 8h à 18h

Dimanche 3 juin Pour les passionnés de belles carrosseries

Voyage inaugural

Défilé des officiels à bord des vieux tacots

Départ du parking du stade à 10h - Parcours en centre-ville jusqu'au Casino

Découvrir Villers en automobiles d'époque

Les conducteurs de ces pièces de collection promèneront le grand public à travers Villers

Départs devant le Casino entre 10h30 et 13h - Gratuit (ouvert à tous)

Parcours de voitures miniatures à pédales pour les enfants

Sur le parking de la digue est (Villers 2000) - Gratuit

Exposition des voitures anciennes

Sur la digue centrale entre 10h30 et 15h

Concours d'élégance

Amphithéâtre Perdrisot de 15h30 à 17h



Des animations à foison

Ambiance Nouvelle Orléans avec la fanfare New Marching Band

Sur la digue promenade, en centre-ville et au Casino

La Boîte à musique «Concerto d'angelots bien rigolos»

Cette grosse boîte conçue par un « bricophoniste » Armel Plunier est un clin d'œil à la musique mécanique. A travers une palette de matériaux hétérogènes, elle crée des sons purement acoustiques. Le jeune public est le maître du jeu : manivelles, boules, cordelettes, pompes et boutons électriques sont autant de possibilités interactives.

Place Jeanne d'Arc toute la journée

Spectacle de rue clownesque avec «Teuf Teuf Circus»

Avec le célèbre trio composé de Monsieur Croque, d'Albert «le chauffeur homme à tout faire» et Valentine, le véhicule le plus extra. Au programme, une vente aux enchères des accessoires du dernier petit cirque à l'ancienne. Un cocktail de numéros musicaux et de ventriloquie au service de l'art Clownesque.

Amphithéâtre Perdrisot de 11h30 à 12h20 et de 14h30 à 15h20 - Gratuit

Concert de rock'n'roll à danser avec les Hot Chickens

Amphithéâtre Perdrisot de 17h30 à 20h30 - Gratuit